

CONFÉRENCES et SÉMINAIRES

La révolution française et les colonies Couleur et liberté dans l'espace colonial français (1777-1815)

17-18 mai 2016 à Schœlcher (Martinique)

coordination : *Érick Noël* et *Yerri Urban*

(voir annonce NS 19 et 21)

Erik Noël nous envoie les liens vers la captation du colloque :

Permalien : <http://www.manioc.org/fichiers/V16091> (et numéros suivants)

Ouverture « Couleur et liberté dans l'espace colonial français (1777-1815) » : *Erik Noël, Corinne Mencé-Caster, Yerri Urban, Marie-Hélène Léotin, Benoît Bérard*

Le Noir comme couleur de peau dans les dictionnaires d'histoire naturelle, *Pierre Serna*

Libres de couleur à Saint-Domingue : des figures emblématiques, *Bernard Gainot*

Fortune et catégorisation raciale des libres de couleur à la Martinique au XVIII^e siècle, *Jessica Pierre-Louis, Erik Noël*

Propriétaires de couleur à la Guadeloupe, *Frédéric Régent*

Débat 1 : *Pierre Serna, Frédéric Régent, Bernard Gainot*

Les gens de couleur à Bourbon et à la Réunion entre la fin de l'Ancien Régime et l'Empire, *Prosper Eve*

La perception des gens de couleur par les Nantais à la fin du XVIII^e siècle, *Bernard Michon*

Quel fut à la Rochelle l'impact de la Déclaration royale de 1777 sur la Police des Noirs ? *Olivier Caudron*

Débat 2 : *Prosper Eve, Bernard Michon, Olivier Caudron*

Ouverture 2 : « La couleur à l'épreuve de la liberté et du reflux révolutionnaire » : *Erik Noël, Dominique Taffin*

Couleur, principe du sol libre et citoyenneté sous la Révolution et l'Empire, *Yerri Urban*

Le renouvellement sémantique à travers la Police impériale, *Erik Noël*

Les mariages mixtes en France, de l'Ancien Régime à la Restauration, *Pierre H. Boulle*

Débat 3 : *Erik Noël, Pierre H. Boulle*

Les libres de couleur à Saint-Barthélemy, *Fredrik Thomasson*

Le statut très particulier des Noirs libres et affranchis des îles de France et de la Réunion dans l'arrêté supplémentaire au Code civil du 1^{er} brumaire an XIV - 23 octobre 1805, *Bruno Maillard*

Débat 4 : *Fredrik Thomasson, Bruno Maillard*

Présentation des Anneaux de la Mémoire, *Jean-Marc Masseaut*

Synthèse des Travaux, *Pierre H. Boulle*

Clôture du séminaire : *Erik Noël, Dominique Taffin*

L'Equipe Manioc, Edition numérique & Services web, Tél : 05 96 72 75 35

Service commun de la documentation, Université des Antilles, BP 7210, 97275 Schœlcher Cedex

Association pour l'étude de la colonisation européenne 1750-1850

17, rue de la Sorbonne, 75005 Paris, escalier C, 2^e étage, salle Marc Bloch, 14h30

Programme des séminaires pour l'année 2016-2017

blog : apece1750-1850.blog4ever.com

Conférences passées :

Marie Hardy, Université des Antilles

Maîtres et esclaves caféiers : un groupe social à part ?

Nouvelle approche de l'histoire sociale martiniquaise des XVIII^e et XIX^e siècles

24 septembre 2016

« L'historiographie antillaise n'a donné jusqu'ici qu'une vision tronquée de la société martiniquaise. Les travaux scientifiques portant sur l'ère coloniale se sont très tôt autocentrés sur l'économie plantationnaire sucrière à moteur externe, mais cette dernière n'a guère occupé plus de la moitié de la population de l'île au XVIII^e et dans la première moitié du XIX^e siècle. Pour une grande majorité, la masse laborieuse libre ou esclave se répartit entre les villes et les exploitations de type « secondaire ». À mesure de l'appréhension de l'univers caféier, un monde à part se profile, divergent de l'élite sucrière qui apparaissait jusqu'ici comme le modèle représentatif de la population blanche propriétaire terrienne. Un groupe intermédiaire est mis en place révélant des habitants caféiers économiquement faibles, au mode de vie difficile, présentant des comportements matrimoniaux endogames aussi bien spatialement que socialement. Cette analyse met en relief un corps social pluriel dans lequel les femmes, les libres de couleur et, avec l'abolition de l'esclavage, les nouveaux libres tiennent une place de choix. De l'autre côté de la barrière, les esclaves ont eux aussi un profil particulier, ils évoluent au sein de petites unités de plantation sur lesquelles les marges de manœuvre sont plus larges qu'au sein des grandes habitations des plaines cannières. Ce travail a l'avantage de combler un important vide historiographique en matière d'histoire sociale de la Martinique, ainsi que de renouveler le concept de société d'habitation à travers la mise en perspective d'une catégorie sociale jusque-là restée inaperçue. »

Marie Hardy a soutenu une thèse de doctorat consacrée au Monde du café à la Martinique du début du XVIII^e siècle aux années 1860. Cette thèse a reçu le Prix Maryse Condé 2014 attribué par le Comité national pour l'histoire et la mémoire de l'esclavage (CNMHE). Elle sera publiée en 2016 par les Presses Universitaires de Rennes. (voir GHC NS19)

Céline Flory, chargée de recherche au CNRS, Mondes Américains – CIRES

De l'esclavage à la liberté forcée.

Histoire des travailleurs africains engagés dans la Caraïbe française au XIX^e siècle

samedi 5 novembre

« Le phénomène de l'engagisme africain à la Guyane et aux Antilles françaises au 19^e siècle a été beaucoup moins étudié que l'engagisme indien, largement étudié par plusieurs chercheurs à la suite de la synthèse magistrale de Singaravelou, parue en 3 volumes en 1988-1989.

La thèse de Céline Flory, soutenue en 2011, a reçu le prix de la Société des Africanistes et celui du Comité pour la Mémoire et l'Histoire de l'esclavage ; elle a été publiée aux Éditions Kathala en 2015, avec une préface de Catherine Coquery-Vidrovitch. Elle a reçu pour son ouvrage le prix Fetkann Maryse-Condé de la recherche 2015.

Entre 1854 et 1862, plus de 18 500 hommes, femmes et enfants originaires du continent africain, furent conduits sous l'égide du gouvernement français en Guyane, en Guadeloupe et en Martinique. En effet, afin d'y circonscrire les effets de l'abolition de l'esclavage décrétée le 27 avril 1848, le gouvernement français mit en place, quatre ans après celle-ci, l'immigration de travailleurs sous contrat d'engagement de travail venant de Madère, d'Inde, de Chine mais aussi d'Afrique. L'engagisme succédait à l'esclavagisme. Dans ces migrations de travail, l'engagisme des Africains occupe une place singulière puisque 93 % d'entre eux furent recrutés selon le procédé dit du « rachat préalable ». Captifs sur les marchés d'êtres humains du littoral ouest-africain, ils furent achetés par les recruteurs français qui leur imposèrent un contrat d'engagement de travail de dix années, sur lequel ces « engagés » figuraient en tant que « noirs libres ». Cette étrange liberté leur imposait une traversée de l'Atlantique pour un voyage qui s'avérerait sans retour, sinon pour une infime partie des 7 % d'Africains partis librement. »

COMPTE RENDU DE LECTURE

Colons et engagés aux Saintes du XVII^e au XIX^e siècles

Les patronymes saintois

Patrick Peron

Éditions Nestor, août 2016, ISBN 978-2-36597-185-0, 232 pages, 22 €

<http://www.editions-nestor.com/>

Comme dit en quatrième de couverture, cet ouvrage n'est « ni un livre d'histoire ni un traité de généalogie ». Mais c'est une mine d'informations collectées sur les familles des Saintes, dans la suite de l'incontournable « Le peuplement des Saintes au XVII^e siècle. Dictionnaire des familles saintoises » d'Yvain Jouveau du Breuil (cf. GHC 127, juin 200, p. 2904), qui signe la préface.

L'auteur, instituteur arrivé aux Saintes en 1971 et époux d'une Saintoise, rend hommage à Jean-Paul Hervieu qui l'a conseillé et encouragé dans les années 1980 pour monter une exposition dans le fort Napoléon, au début de sa passion pour les Saintes, leur histoire et leur population.

Il a patiemment relevé dans tous les documents d'archives disponibles les noms portés par des Saintois (p. 37-86) avant de dresser un « répertoire des patronymes » (p. 87-160), avec pour chacun la liste chronologique des documents où il apparaît, puis de développer quelques lignées issues des fondateurs. Viennent ensuite les maires, les toponymes, les 152 notes donnant références et extraits de documents, l'index des patronymes, auteurs, personnages historiques, des cartes, les dates repère, la bibliographie.

Un beau travail et un livre indispensable pour qui s'intéresse à ces belles îles de l'archipel guadeloupéen.

INTERNET

Gérard Manning a signalé sur la Liste GHC le site

Une histoire générale de la flibuste

<http://membre.oricom.ca/yarl/Livre/livre.html>

et un blog sur <http://diable-volant.blogspot.fr/>

auteur : Raynald Laprise, Le Diable Volant, Québec

Gérard Faure signale le site

Entreprises coloniales

<http://www.entreprises-coloniales.fr/>

« Ce site est dédié à l'histoire des entreprises coloniales françaises. Il est une source d'informations sur ces entreprises, leurs dirigeants, leurs actionnaires, leur devenir ou leur disparition »

Une partie concerne les Antilles et la Guyane, fin du XIXe siècle et première moitié du XXe siècle.

PUBLICATIONS

NOTA :

Nous ne faisons de compte rendu de lecture que des livres reçus en service de presse.

Sinon nous les annonçons sous cette rubrique « Publications ».

Les larmes d'Haïti roman historique

Mario Blaise

L'Harmattan, Lettres des Caraïbes, juin 2016, ISBN : 978-2-343-09421-2, 21,5 €

« brosse les parcours palpitants de deux familles haïtiennes, une lignée noire et une lignée mulâtre, depuis le XVIIIe siècle jusqu'à nos jours alors que se déroule l'histoire tourmentée du pays. »

ATIPA, roman guyanais

Alfred Parépou

Traduit et annoté par *Marguerite Fauquenoy*

Publié avec le concours de la Collectivité Territoriale de Guyane

L'Harmattan, 236 p., août 2016, ISBN 978-2-336-30394-9, 24 €

« Publié à Paris en 1885, sous le titre Atipa, roman guyanais, l'ouvrage d'Alfred Parépou constitue le premier texte littéraire en créole guyanais. Atipa ne répond pas aux normes classiques du genre. Il s'agit plutôt d'une chronique satirique de la vie en Guyane durant les premiers balbutiements de la IIIe République. »

MARILISSE, roman haïtien

Frédéric Marcelin

Présentation de *Michèle U. Kenfack*

L'Harmattan, Collection Autrement Mêmes, 190 p., août 2016, ISBN 978-2-343-09901-9, 24 €

« Marilisse (1903) est en quelque sorte le « petit poucet » de la trilogie romanesque de Frédéric Marcelin, évoluant depuis sa parution dans l'ombre de Thémistocle Épaminondas Labasterre et La Vengeance de Mama. Négligé jusqu'ici par la critique, ce troisième roman vaut pourtant le détour. Marcelin se penche ici sur le quotidien des petites gens, parmi lesquels labeur et entraide font office de loi. Il invite à découvrir Marilisse, sa « Vénus noire », qui navigue avec beaucoup de grâce et d'abnégation dans les eaux troubles de la malchance et du malheur. On découvre ainsi tout un pan de la société haïtienne peu connu, ici représenté avec brio et inventivité. »

Frantz Fanon figure emblématique du XXe siècle à l'épreuve du temps

Maurice Amuri Mpala-Lutebele, Antoine Tshitungu Kongolo (sd)

L'Harmattan, Collection Comptes Rendus, 370 p., juin 2016. ISBN 9782343095660, 37,5 €

« Études et textes signés par des chercheurs, des scientifiques et des intellectuels émanant de cinq continents ».

Ariane Kalfon-Michel nous annonce la parution de son nouvel ouvrage

Une Dinde créole et un Yellow cab new-yorkais (Confidences)

Editions Riqueti, ISBN 979-10-92950-29-8, 15 €

« Il s'agit, à partir des 22 premières années de ma jeunesse, d'une peinture de société lors de la période comprise entre la 2^e guerre mondiale et les prémices de la guerre d'Algérie, à la Martinique (Fort-de-France et Saint-Pierre), Soisy-sur-Seine (village de l'Essonne de 1430 âmes) et Paris. La couverture fait référence au court séjour de moins de 48 heures fait à New York alors que sur un Constellation de la Panam, je quittais Fort-de-France pour Paris pour y faire mes études supérieures. L'intermède qui me fit réaliser que désormais je ne bénéficiais plus du gilet-pare-balles papa/maman. Humour garanti ! »

Tichabin et les siens, Cantique des cantiques créoles

Jack Cailachon

autoédition, 2016, ISBN 9782952987394, 15 €

j_cailachon@orange.fr

Histoire de l'industrie sucrière en Guadeloupe aux XIXe et XXe siècles

Les « Vingt calamiteuses » et la fin de l'économie de plantation (1966-2000) (tome V)

Christian Schnakenbourg :

Éditions L'Harmattan, octobre 2016, ISBN 978-2-343-0296-2, 28 €

« Ce livre retrace l'histoire d'un effondrement brutal. En deux décennies calamiteuses, la Guadeloupe passe de douze usines à deux et d'une économie de plantation reposant sur le sucre à une économie de consommation soutenue par les transferts publics. »

Histoire des pirates et des corsaires. De l'Antiquité à nos jours
sous la direction de *Gilbert Buti* et de *Philippe Hroděj*
éditions du CNRS, 2016, 686 p. ISBN : 978-2-271-08999-1 Prix : 26 €.

La Révolution à Saint-Domingue. Récits de rescapés (1789-1804) :
Jean-Marie Bonjour, Michel-Etienne Descourtilz, Jean Decout
Vincent Cousseau, Michel Kiener

CRIHAM - Centre de Recherche Interdisciplinaires en Histoire, Histoire de l'Art et Musicologie
Les Perséides, 2016, 978-2-37125-015-4, Février 2016, 23 x 15 cm, 270 pages, 24 €

Monique Pouliquen signale :

« **Ces femmes ne savent pas leur beauté** »
Photographies de femmes

Afrique, Algérie, Antilles, Indochine, Madagascar, Océanie 1892-1962

Isabelle Dion, Nouvelles Éditions Loubatières en co-édition avec les ANOM "Histoires d'outre-mer",
2016, 144 p., 118 photographies, ISBN : 978-2-86266-748-5, Prix : 21 €

EN FEUILLETANT BULLETINS ET REVUES

Société d'histoire de la Guadeloupe

shg@wanadoo.fr

Bulletin 174, mai-août 2016, ISBN 978-2-35897-377-9

<http://www.erudit.org/revue/bshg/2016/v/n173/index.html>

Gérard Lafleur annonce que les articles des numéros 152 à 162 du bulletin ont été mis en ligne sur la plateforme Erudit.

Rappel : sur Erudit vous trouverez les titres et résumés des bulletins de 2013 à l'année en cours (depuis le numéro 165). Par abonnement payant vous pouvez lire l'intégralité des articles.

- Hommage à Danielle Bégot (suite)
- *Eric Schnakenbourg* Neutres et neutralité dans le monde antillais du XVIII^e siècle
- *Anna Forestier* Défendre son île ; les esclaves et les hommes libres de couleur dans la milice, XVII^e-XVIII^e siècles
- *Christian Schnakenbourg* La Guadeloupe pendant la première administration britannique : le mémoire du gouverneur Dalrymple du 16 février 1762
- *Edmond Marbot (abbé)* Monseigneur Forcade (1816-1885). Deuxième évêque de la Guadeloupe (1853-1861)
- *Anne Pérotin-Dumon* Histoire et identité des Antilles françaises : les prémisses d'une historiographie moderne

Amitiés généalogiques bordelaises (AGB)

n° 115, septembre 2016, 6 €

2 rue Sicard, 33000 Bordeaux, www.genealogie-gironde.org

- 800 ans d'histoire des archives de Bordeaux : inventaire de l'exposition « Les clefs du Trésor de la ville » dans les nouveaux locaux des Archives Bordeaux Métropole, p. 5-10
- Afro-descendants à Bordeaux, p. 11-18 : Rafael Padilla dit Chocolat, Edmond Dédé, François Fournier de Pescay, Placide Louverture, Joseph Boulogne dit Chevalier de Saint-George, Alexandre Sabès dit Pétion, Paul Lafargue, Hugues Brisset de Montbrun de Pomarède, Gaspard Pierre Bruno Devès, Jean Louis Hubert Prom, René Maran.

TROUVAILLES

de *Bernadette et Philippe Rossignol* : **Tutelle en 1778 de la fille du comte CHARPENTIER d'ENNERY et de la comtesse née Bénédicte d'ALESSO d'ÉRAGNY**

Dans le Registre des tutelles AN Y504B, numérisé et indexé par Familles parisiennes, figure un très long acte de tutelle du 25/07/1778, (vues 40 à 59) suivi de l'avis des parents et amis daté du 15/07/1778 (vues 60 à 73), beaucoup plus facile à lire et dont les éléments sont repris dans l'acte de tutelle précédent de la mineure Pauline Louise Françoise de Paule CHARPENTIER d'ENNERY :

<http://www.geneanet.org/archives/registres/view/11942/40>

Née à la Martinique le 02/12/1770, elle est « *filie unique de haut et puissant seigneur Victor Thérèse CHARPENTIER comte d'ENNERY marquis d'ENNERY CHARPENTIER, lieutenant général des armées du Roi, Grand croix de l'ordre royal et militaire de Saint Louis, directeur des colonies, ancien gouverneur général des Isles du Vent et gouverneur général des Isles sous le vent de l'Amérique* » et de « *haute et puissante Dame Rose Bénédicte DALESSO* » (d'ALESSO d'ÉRAGNY) à présent sa veuve.

La mère et la fille demeurent à Paris rue d'Aguessau, faubourg Saint Honoré, paroisse de la Madeleine de la Ville l'évêque. Le comte d'Ennery est mort à 45 ans en son governorat de Saint Domingue, au Port au Prince, le 13/12/1776 et y a été inhumé au cimetière le même jour, mais ses entrailles inhumées au Cap Français, le 09/04/1777, « *à côté de messire de Belzunce selon ses dernières volontés* ». Nous avons signalé cet acte dans le bulletin 14 Nouvelle série, p. 3/6 (en faisant erreur sur la date réelle du décès), ainsi que, en p. 1054, la présence au Louvre du monument à son cœur par Houdon, fait en 1791 pour être placé dans l'église Saint Aubin d'Ennery près Pontoise.

Le couple s'était marié à Paris le 11/01/1768, après « *dispense de bans et de temps de domicile* » obtenue le 31/12/1767 (cf. article de *Pierre Bardin* GHC 236, mai 2010 p. 6305). Le marquis était né le 24/03/1732 et sa jeune épouse, juste sortie du couvent des religieuses ursulines de Sainte Avoye, avait 15 ans, 20 de moins que l'époux. Elle était fille de Claude Alexandre d'ALESSO (voir l'article de *Florent Plasse* « La famille d'ALESSO et l'habitation Frégate », GHC 85, septembre 1996, p. 1710-1713) et de Rose de GALLON (sic). Leur contrat de mariage avait été rédigé par Me Semilliard le 09/01/1768.

Nous remarquons que certaines généalogies sur Geneanet et autres affirment, sans citer leur source, que le comte d'Ennery a été « *assassiné par un esclave noir* » ou « *par un noir devenu fou* », ce qui est faux. Son gros dossier Colonies E 171 (sur le site des ANOM) donne tous détails sur la maladie de 17 jours (« *fièvre putride maligne* ») et sa mort (certificat du médecin, PV de l'ouverture du corps, etc.).

Il n'y eut pas, bien sûr, de second mariage de Charpentier d'Ennery à Saint-Domingue avec Olive PUYBAUDET (voir pdelaubier et rwahelmke) mais peut-être une liaison, son épouse étant en France, d'où une fille prénommée Geneviève Pauline Aimée, qui serait née en 1776 et décédée en 1850 et qui devait être connue sous un patronyme constitué du seul nom de branche « d'Ennery » (voir GHC p. 380 et 930). D'après le dossier E 171, le comte d'Ennery est arrivé au Cap venant de France le 12/08/1775 et il est donc mort le 13/12/1776, 16 mois plus tard, alors que sa femme était en route pour le rejoindre sur la flûte du roi « La Ménagère », partie de Rochefort le 26/10/1776 (F/5b/56). Nous aimerions connaître les sources d'archives sur cette supposée fille naturelle haïtienne.

Quant à Pauline Louise Françoise de Paule CHARPENTIER d'ENNERY, elle a été mariée encore plus jeune que sa mère, à 13 ans, le 08/06/1784 à Paris, avec le vicomte de LÉVIS, âgé de 20 ans.

de *Monique Bocq Picard* : **SIBIRE notaire au bourg d'Aquin**

Dans l'inventaire après décès, le 9 mars 1780, de dlle Louise Madeleine PINELLE veuve d'Alexis GOMBAULT, maître teinturier à Paris, sont cités comme héritiers pour moitié par représentation de leur mère les mineurs Pierre Jacques Augustin, Alexandrine Sophie Barbe et Rosalie Madeleine SIBIRE, frère et sœurs, enfants de « *Me Pierre Jacques SIBIRE, notaire au bourg d'Aquin, Caye St Louis Isle St Domingue y demeurant* » et de défunte dlle Françoise Sophie GOMBAULT sa femme. L'autre héritier est leur oncle et tuteur Jean Melchior Gombault, teinturier à Paris rue aux Ours.

MC/ET/XXX/465, <http://www.geneanet.org/archives/registres/view/28424/181>, vues 181 à 207, numérisé et indexé par Familles parisiennes

NDLR

Les minutes de Me SIBIRE de MORVILLE, notaire à Aquin, sont conservées de 1773 à 1780. Et en effet il s'était embarqué à Nantes pour les Cayes Saint Louis le 24/04/1773 : Pierre Sibire de Morville, 43 ans, né à Paris, fils de Jacques et Françoise LETELLIER. L'arbre de *Frédéric Jacquemart* sur geneanet le confirme : né vers 1729, fils de Jacques (1697-1761), épiciers parisiens, et Françoise Suzanne Le Tellier (+ 1759), il était huissier priseur à Paris (avant de partir pour Saint Domingue) et avait épousé en 1761 Françoise Madeleine Gombault.

Comme il n'y a pas d'interruption dans les minutes de Me Sibire, on peut supposer que les enfants mineurs sont nés entre 1761 et 1773.

Le conseil de famille des mineurs s'était réuni le 1^{er} mars 1780 (AN Y5066, aussi numérisé et indexé par Familles parisiennes, <http://www.geneanet.org/archives/registres/view/23764/171>, p. 171-178). Nous n'y voyons aucun membre de la famille SIBIRE alors que leur père avait au moins deux frères et une sœur. L'aîné, Augustin Amable, était notaire à Paris de 1759 à sa mort en 1772.

de *Michel Girardot* : **La fille naturelle reconnue de Pierre DUBERGIER**

Aux archives départementales de la Gironde j'ai découvert l'acte de décès de Pierre DUBERGIER, survenu le 24 août 1828 sur son domaine de Montignac à Cénac à l'âge de 72 ans. Il est dit fils de Pierre Dubergier et de Marie Anne Mercier.

Quinze ans avant de rendre l'âme à Dieu, il se présenta chez le maire de Cénac le 11 nivôse de l'an XI de la république (18 janvier 1803) pour qu'il dresse dans les registres de l'état civil un acte de déclaration de paternité.

Il lui déclara qu'il avait eu hors mariage, le 7 septembre 1789, à la Pointe à Pitre, de la citoyenne Euphrosine, une fille prénommée Robertine Constance Popote. Il apporta comme détail que cette enfant fut tenue sur les fonds baptismaux par Antonin Ferrere habitant de ladite Guadeloupe et par Robertine Constance Charropin Dubergier.

Il se peut que Popote soit le patronyme de la mère.

Auriez-vous des renseignements sur ce Pierre DUBERGIER ?

NDLR

Nous n'avons pas trouvé le baptême mais nous connaissons au moins le parrain et la marraine.

Sur les FERREIRE, famille originaire de Bordeaux, et particulièrement le parrain, voir p. 3836 de « Une descendance de Guadeloupéens (MILLARD, ROUJOL, FERREIRE) » (GHC 158-159, avril-mai 2003).

Robertine Constance CHARROPPIN, née en 1751 au Petit Canal, y avait épousé le 27/01/1778 messire Antoine DUBERGIER écuyer, capitaine de navire puis négociant à Pointe à Pitre puis habitant au Canal, fils de + Antoine Dubergier de Galiot, écuyer, et noble dame Marie CHOLET, né vers 1737 à Gradignan, diocèse de Bordeaux (couple sans postérité ; www.ghcarai.be.org/articles/2016-art21.pdf). Il reste à établir sa parenté avec Pierre DUBERGIER.

-art21

de *Pierre Baudrier et David Quénéhervé* (liste GHC) : **ANDRÉ Junius, né Louis**

Juriste, président du tribunal révolutionnaire de Rochefort, secrétaire de Victor Hugues en Guadeloupe, magistrat en Guyane, né à Saint-Cybardeaux (Charente, 16) le 19 mars 1759 (baptisé le lendemain sous le prénom de son parrain Louis Clergeaud, bourgeois), fils d'Antoine, huissier, et Jeanne Beau, mort à Cayenne le 28 février 1814, « *procureur royal [...] âgé de soixante-six ans* » (sic ! prénommé Louis ; le lieu de naissance et l'âge ont été rajoutés après coup).

Installé à **Rochefort** depuis 1787, à la Révolution André était commis à la Prévôté. Il poursuit sa carrière de juriste comme commissaire-auditeur du tribunal maritime de Rochefort et président du tribunal révolutionnaire dont Victor HUGUES fut le procureur et le conventionnel DECHÉZEAUX la plus célèbre victime.

En 1794 André suivit Victor Hugues et Pierre Chrétien, nommés par la Convention commissaires à la **Guadeloupe**, dans leur expédition, de mille hommes, qui chassa les Anglais de l'île. Victor Hugues employa alors André comme secrétaire. En 1798, André suivit Victor Hugues en **Guyane** et devint procureur du tribunal.

Après son décès, Jean-Jacques Brun, greffier en chef du tribunal de première instance de Cayenne, qui l'avait déclaré et qui avait été signataire des actes de naissance des deux enfants d'André, fut appelé à leur tutelle. André avait pris pour ménagère la dame Anne-Reine CHAMBEAU, épouse divorcée le 19 mars 1808 de Joseph KUNTZ, maître charpentier alsacien (d'où une fille, Rose Françoise Emilie Kuntz, née le 10 juillet 1808), et deux enfants, Auguste et Cornélie, étaient nés de cette cohabitation, respectivement le 9 janvier 1810 (déclaré le 7 février) et le 12 février 1812 (déclarée le 21 avril), l'un et l'autre reconnus par leur père dans leurs actes de naissance. L'aîné décéda le 8 octobre 1814 (« *fils naturel de feu sieur André et dame Annette Chambeau* ») et Cornélie en 1817. L'héritage d'André avait été contesté mais la cour de cassation finit par désigner la dame Chambeau comme héritière de ses enfants au détriment de la dame Foing, sœur d'André. Le 7 décembre 1814 Brun avait encore déclaré la naissance, le 8 septembre 1814 à Cayenne, de Rose Augustine, fille naturelle d'Anne-Reine Chambeau, (en marge : « *père inconnu* »), de sorte qu'André pourrait, malgré le décès d'Auguste et Cornélie, avoir une descendance en ligne directe (Anne Reine Chambeau eut deux autres filles de père inconnu en 1818 et 1820 d'après Romain Bousseau, robouro sur Geneanet NDLR).

Une biographie d'André était déjà tentée en 1888, cf. référence ci-dessous. « J. P. » écrivait alors « *Je possède un volumineux dossier relatif à Louis André...* » et demandait des compléments d'information.

SOURCES : Question de « J. P. » dans le Bulletin de la Société des Archives Historiques. Revue de la Saintonge et de l'Aunis VIII, 1888, p. 286, n° 401. - Recueil général des lois et arrêts ... revu et complété par L.-M. Devilleneuve, ... et par A.-A. Carette, ... 1^{ère} série, 1791-1830 7^e volume.- 1822-1824, Paris : Recueil général des lois et arrêts, 1842, p. 443 et autres recueils de jurisprudence. – Biographie de Victor Hugues par Michel Rodigneaux, à paraître. – État civil.

de *Bernadette et Philippe Rossignol* : **Inventaire des biens de Marie Florence BREFFORD veuve LONGAT puis épouse BERNARD**

Le 28 septembre 1789 Me Sallenave fils procède à l'inventaire des biens de Marie Florence BRÉFORT veuve LONGAT en premières noces à la requête de son mari en secondes noces, Claude BERNARD, boulanger au Petit Cul de Sac (Petit-Bourg), en présence de Paul LAMY, marchand au Lamentin, tuteur du mineur François LONGAT, héritier de sa mère. Après le matériel de boulangerie, les meubles et objets divers et 7 esclaves, les dettes actives (20 899 livres) et passives (8 034 livres), viennent les papiers, contrat de mariage (Me Boyer 15/01/1787), achat de la maison (Me Hébert 1783), testament de Pierre BREFFORD (Me Boyer 04/07/1787) et partage de sa succession (dont l'actif n'était que le nègre Barthélemy dit Congo estimé 2 300 livres) avec la sœur du testataire, dame BEAUPEIN [Marie Anne BRÉFORT x 07/02/1764 Petit Bourg, Jean

Baptiste BRUN BEAUPEIN ; cf. p. 26 de La famille Brun de Beaupein à la Guadeloupe, La Berrantille 1, d'Y. Jouveau du Breuil).

Me Sallenave fils, 28/09/1789 (AD 971)

L'acte de mariage au Petit-Bourg, le 15/01/1787, nous donne des précisions d'ascendance :

- Claude BERNARD, boulanger au bourg, veuf de Marie Françoise AIMAIN, natif de la paroisse Saint-Jacques de Reims en Champagne, fils de + Jean Baptiste et + Perrette CHAALAN,
- Florence BREFORT, native du quartier et marchande au bourg, veuve de Jean LONGAT et fille de + Jean et + Marianne VILAIN [LE VILAIN BOISJENCY]

Le premier couple BREFFORD est recensé en 1671.

de *Pierre Bardin* : **Lettres de Louis Pierre François Charles BOULOIS de LAFITTE en 1808 à Basse Terre**

Louis Pierre François Charles de LAFITTE, né et baptisé le 18/03/1788, était le 3^e des 5 enfants de Joseph Julien et Marie Victoire de BOULOUCHE, de Saint-Pé d'Aubézies (aujourd'hui Saint-Pierre-d'Aubézies, Gers, 32, au sud de Lupiac). Par sa femme, Joseph Julien était devenu seigneur du domaine de Boulouch à la mort de son beau-père François Antoine, en 1789.

Louis Pierre François Charles de LAFITTE obtint de son père l'autorisation de passer aux Iles et embarqua en 1807 à Bordeaux pour la Guadeloupe, avec passeport de M. LAMARQUE de BEAUMARCHÈS. Son père l'avait confié à M. SÉNAC, originaire de Marciac, qui retournait dans l'île.

Arrivé à Basse-Terre le 10/10/1807, il écrivit à son père le 16/01/1808 que Sénac lui avait obtenu une place dans l'administration mais qu'il souhaitait se lancer dans le commerce et acheter un magasin, priant son père d'engager le sieur Sénac à lui avancer des fonds pour cet achat.

Le 30/04/1808 il écrivit une longue lettre à sa mère dont nous allons donner quelques extraits, et il mourut de la fièvre jaune le 22/10/1808, chez M. Céleste de LABROY, capitaine du génie, qui lui fit signer peu avant une obligation de 6 000 francs pour logement et pension alimentaire depuis son arrivée dans l'île. Cette obligation, cédée le 11/02/1811 à Laurent DEBORD, ancien négociant habitant de Basse-Terre, rentrant en France, ce qui fut à l'origine d'un procès entre lui et la famille Lafitte.

Extraits de la lettre à sa mère le 30/04/1808 :

« *La triste situation de cette colonie et l'état où la guerre la met empêchent toute espèce de communication avec la France ; cependant il s'expédie toujours quelque bâtiment mais peu arrivent en France. [...]*

Il est arrivé ici trois bricks de France, avec deux frégates portant des troupes sorties de Bordeaux. J'espérais y trouver de vos nouvelles mais mon attente a été vaine. Nous sommes ici au milieu des Anglais qui, à chaque instant, nous menacent d'attaquer la colonie ; ils ont pris toutes les petites îles voisines et ils avaient même tenté de prendre la Martinique mais ils ont été très mal reçus et ont été obligés de reprendre le large. [...]

Il faut que je vous parle un peu des coutumes et usages de ce pays. On ne le reconnaît plus. Il est aussi triste et misérable qu'il a été beau et riche, les habitants ou propriétaires y sont à la dernière extrémité ne pouvant point se défaire de leur sucre ni de leur café qui ne peut sortir de la colonie. Cependant c'était eux qui rendaient les arrivants dans ce pays moins malheureux puisqu'ils pouvaient, sans indiscretion, aller passer le temps qu'ils voulaient chez eux ou au moins jusqu'à ce qu'ils fussent placés. Mais aujourd'hui ils sont plus malheureux que nous ce qui fait que le pays est des plus détestables et qu'il faut avoir vraiment du courage pour y rester. [...]

Quant à mon frère, si vous avez le dessein de l'envoyer, faites tout ce que vous pourrez pour lui faire prendre l'état de médecin et je vous réponds de sa fortune, mais il faut encore attendre la paix pour le faire passer. [...]

J'ai écrit à MANSAS [...]. Son oncle m'a écrit deux ou trois fois ; il est un des plus riches négociants de cette colonie mais très avare ; quoique cela, il s'est laissé gagner par une troupe de mulâtresses qu'il a chez lui et qui lui ont fait faire testament en leur faveur ; si par malheur il venait à mourir sans qu'il fût dans ce pays, il courrait grand risque de n'en rien avoir. [...]

Mon adresse est M. BOULOIX de LAFITE, pour me distinguer des autres Lafitte qui sont ici, à la Basse Terre île de la Guadeloupe, chez M. LABROYE, adjudant du commandant d'armes. [...]

J'avais oublié de vous dire que je vous ai écrit par M. DOUBRÈRE de Marciac qui est repassé, il n'a pas pu s'accoutumer aux fatigues du pays. [...]

La famille de M. de FODOAS est ici dans la misère sans aucune ressource. M. de Fodoas pour qui j'avais une lettre est mort et il ne reste que le fils, qui est marié. [...]

Dites à M. BALIX que j'ai vu son frère, qu'il fait très bien en affaires ici. Il est chirurgien et c'est assez. Tous les chirurgiens dans ce pays sont forcés de faire fortune malgré eux. »

Source :

Une famille de Gentilshommes campagnards, A. Clergeac, Revue de Gascogne 1924, p. 127-133. En ligne sur Gallica.

NDLR

Joseph DOUBRÈRE, de Marciac dans le Gers, avait obtenu à Bordeaux un passeport pour la Guadeloupe le 16/02/1807, à 26 ans. Il n'est donc resté qu'un peu plus d'un an à la Guadeloupe.

FODOAS pour FAUDOAS : plusieurs familles de ce patronyme aux Antilles. Il s'agit ici d'Henri comte de FAUDOAS seigneur DU BUSCA, colonel du régiment de Picardie, né le 22/08/1755 à Nogaro dans le Gers, marié à la paroisse Saint Seurin de Bordeaux le 22/05/1779 avec Françoise GODET du BROIS et mort à Basse Terre en 1804, d'où 5 filles et un seul fils, Henri, époux de Cécile FOUILLOLE DUPONT. Voir article « Les FAUDOAS, du Gers à la Guadeloupe », GHC 204, juin 2007, p. 5238-39.

SÉNAC : plusieurs familles de ce nom. Il s'agit ici de Guillaume SENAC, de Marciac dans le Gers, qui avait obtenu à Bordeaux le 14/05/1796, à 20 ans, un passeport pour les Antilles et Saint-Barthélemy.

On constate donc une fois de plus à quel point le réseau régional (ici le Gers) est un élément fondamental de l'émigration.

de *Jean-Michel André* : **Joseph de CRAFTON et son frère en Guadeloupe**

Un sr Joseph de CRAFTON, fils de Thomas et Charlotte de DYLLON, irlandais naturalisé français, revenant du service d'Espagne, embarque à Paimboeuf le 30/01/1778 sur les Deux-Amis armé à Nantes le 07/01/1777 pour l'Amérique. Il comptait aller au Cap pour rejoindre son frère en Guadeloupe mais le navire a changé de destination pour aller finalement en Virginie et Joseph de CRAFTON a dû débarquer à la première escale européenne, à Lisbonne, le 16/02/1778, dans l'espoir de trouver un autre embarquement. Complications de la période de la guerre d'indépendance américaine. [SHD Lorient 2P 47-II.15 Rôle d'équipage]

NDLR

Son frère s'est marié en Guadeloupe en 1772 : voir p. 513 et 1775. Le nom de la mère n'est pas le même : frères consanguins ?

A l'époque révolutionnaire Louis CRAFTON, âgé de 14 à 21 ans, est recensé à Basse Terre, aspirant à bord d'une frégate. Peut-être un fils de celui marié en 1772.

de *Aurélie Saussey* : **MARAIS de BEAUCHAMP (Honfleur, Saint-Domingue)**

Un de mes aïeux , Claude MARAIS de BEAUCHAMPS (ou BEAUCHAMP) (1741 Paris - 21/09/1779 Cap Français) est le fils de Jean Baptiste François Marais de Beauchamps, avocat au parlement de Paris, lieutenant de la châtellenie d'Aubusson, juge sénéchal du comté de la Feuillade, gouverneur d'Aubusson nommé par Louis XV, petit-fils d'Anne Marc Marais, procureur en la chambre des Comptes et conseiller-secrétaire du roi en la chancellerie, maison couronne de France, près le parlement du Dauphiné; et arrière-petit-fils de **Marin Marais**, violiste de gambe ordinaire de la musique de la chambre du roi.

Claude Marais de Beauchamp fut conseiller au conseil supérieur de Cap-Français, à Saint-Domingue. En 1772, parti de Honfleur le 3 mai, il était arrivé à Saint-Domingue avec une lettre du 14 novembre 1771 de Mr de Boynes, ministre de la Marine, pour être nommé assesseur dans un des conseils supérieurs de Saint-Domingue. Un document du 28 septembre 1776 fait l'historique : il ne s'y était pas présenté, n'ayant pas les moyens de faire face aux frais, et il était resté sur une petite habitation à Jérémie en attendant un brevet de conseiller que Madame Adélaïde avait demandé pour lui. Le brevet fut envoyé au conseil supérieur du Cap le 18 octobre 1775 mais le conseil refusa de le recevoir parce que « *de son propre aveu il a été employé comme subrécargue sur un navire marchand à la côte de Guinée pour la traite des noirs* », « *bateau qui appartenait à un de ses parents* », et chargé de leur vente dans la colonie. En outre en 4 ans dans l'île il n'avait eu aucune charge de judicature. Reparti pour France il fournit la preuve de sa réception d'avocat en 1769 et de sa participation aux audiences du Parlement de Paris. Le 22 novembre 1776 un arrêt cassa les arrêtés du conseil supérieur du Cap sur le refus de le recevoir et il fut suivi le 29 d'un ordre du roi en ce sens lui donnant gain de cause. Il mourut le 22/09/1779. (ANOM, « Beauchamps », COL A/15 n° 53, 22/11/1776, et 54, 29/11/1776, D/2c/231 ; « Beauchamp » E 22)

Dans les Cahiers du Centre de Généalogie et d'Histoire des Isles d'Amérique (CGHIA), 19, 1987, p. 16, relevé d'actes à Honfleur par Philippe Duvillard, et 43, mars 1993, p. 38, note généalogique d'Étienne Arnaud, on trouve les informations suivantes :

Messire Claude MARAIS de BEAUCHAMP, écuyer, o ca 1741 Paris, Saint-Nicolas-des-Champs, fils de Jean-Baptiste François MARAIS de BEAUCHAMP et de Marie Charlotte LE RAT, était conseiller au Conseil supérieur du Cap-Français lorsqu'il épousa à Honfleur, en Normandie, paroisse Sainte-Catherine, le 11/01/1777, dame Anne-Marie PINGRÉ, originaire de Hollande et naturalisée paroisse Sainte-Marguerite de Paris, veuve de Jean-Baptiste Romain de LA MULLE, commerçant, fille mineure des défunts Joachim PINGRÉ et Élisabeth van RIEFFEN (ou VANRIESEN).

Leurs enfants furent :

1. Jacques Gabriel, ondoyé au Cap le 29/07/1778.
2. Claude Étienne Marie, o 11/07/1779 Le Cap ; son baptême eut lieu à la Plaine du Nord le 2 octobre suivant, mais son père était alors décédé.

Auriez-vous des documents ou informations sur ces personnes ?

NDLR

État de l'indemnité 1832, à Jérémie, ancien propriétaire d'un terrain au quartier Nouvelle Plymouth, Claude MARAIS de BEAUCHAMPS ; ayant droit son fils seul héritier, Claude Étienne Marie ; montant 5 760 francs.

L'inhumation de « *feu messire Claude ... [sic] de Beauchamp écuyer conseiller du roi dans le conseil supérieur du Cap, natif de Paris paroisse de St-Eustache, âgé d'environ 45 ans, en son vivant époux de dame ... [sic]* », décédé la veille, eut lieu le 22 septembre 1779 au Cap. Nombreuses signatures, à commencer par celles du gouverneur d'Argout et de l'intendant de Vaivre (Le Cap, registre en ligne vue 70).

La signature de sa veuve au baptême de leur fils est Pingré veuve Debeauchamps.

de Gérard Faure (*Migrants corses*): **Noms de rues de Saïgon : BORESSE (Guadeloupe), LAFONT et VASSOIGNE (Martinique)**

Dans le Guide historique des rues de Saïgon, par André Baudrit, 1943, trois originaires des Antilles. (http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Baudrit-Rues_Saigon.pdf) :

Léon Duhamel BORESSE (Guadeloupe)

Le nom de Boresse fut donné à la rue qui le porte encore aujourd'hui, probablement entre 1866 et 1870. Ce nom s'étendit bientôt à tout le quartier, en partie couvert de marécages. Actuellement remblayé, le quartier Boresse abrite la petite industrie annamite et un commerce chinois assez actif.

Conquête (1830-1866.) — BORESSE naquit à **Pointe-à-Pitre (Guadeloupe)**, le 1^{er} mars 1830. Il entra à l'École navale en 1848. Étant lieutenant de vaisseau à bord du Primauguet, il fut bloqué, avec une petite garnison franco-espagnole, dans un des forts de Saïgon, de 1859 à 1861. Le commandant JAURÉGUIBERRY l'avait [...] désigné pour diriger la police et les services de la ville. [...]. Le 7 janvier 1863, l'amiral BONARD le nomma inspecteur de 2^e classe des Affaires indigènes. En 1864, il l'accompagna auprès du gouverneur PHAN-TIANH-GIAN, qui revenait d'accomplir une ambassade en France, dans le but d'adoucir les clauses du traité de 1862, signé entre la France et l'Annam.

Doyen des officiers détachés dans l'administration de la Colonie, BORESSE, après six ans de séjour consécutif, rentra malade en France. [...] Il mourut à l'hôpital de Toulon, le 4 novembre 1866 avant d'avoir pu atteindre la récompense due à ses généreux efforts.

NDLR

Transcription le 29/08/1835 du jugement du 27/08/1835 attestant la naissance le 01/03/1830 à La Pointe à Pitre de Léon BORESSE DUHAMEL, fils de la demoiselle Astasie dite Aurore BORESSE, marchande domiciliée à la Pointe à Pitre.

Reconnaissance le 12/08/1853 à Pointe à Pitre par Yves Mathurin DELERM, 46 ans, négociant, de Léon BORESSE DUHAMEL, enseigne de vaisseau à bord de l'avis à vapeur Le Grondeur actuellement en rade de La Pointe à Pitre, fils de la demoiselle Astasie dite Aurore BORESSE, 46 ans, marchande domiciliée à la Pointe à Pitre,.

A son décès à l'hôpital militaire de Toulon, le 04/11/1866, dit Léon BORESSE, fils de « Jean Armand BORESSE & Aspasia AURORE »

Légion d'honneur : http://www.culture.gouv.fr/LH/LH023/PG/FRDAFAN83_OL0296071v001.htm

Louis, Charles, Georges, Jules LAFONT (Martinique)

La rue Lafont longe le côté N.E. de l'hôpital Grall. Elle prit son nom actuel, le 24 février 1897.

Le comte Louis Charles Georges Jules LAFONT naquit à Fort-de-France (Martinique) le 24 avril 1825. Il entra à l'École navale en 1841. Étant lieutenant de vaisseau, il fit campagne au Sénégal puis [la guerre de Crimée (1854-56)... siège de Sébastopol].

Après la guerre de 1870, il reçut le commandement de la division des côtes orientales d'Afrique. Promu contre-amiral le 3 avril 1875 [...], vice-amiral [en 1881]. [...] Préfet maritime de Brest le 30 janvier 1882. [...] En 1885 [il prend] le commandement d'une escadre.

[...] La vie militaire de l'amiral LAFONT [...] encadre en quelque sorte l'activité des amiraux en Cochinchine. Il est venu, en effet, une première fois, au moment de la prise de Saïgon (17 février 1869), comme aide de camp de l'amiral RIGAULT de GENOUILLY. Il revient, plus de 18 ans après, étant alors contre-amiral, comme chef des troupes de terre et de mer et comme **gouverneur de la Cochinchine**. Mais, c'est avec lui que se termine le gouvernement dit « des amiraux ». Les autorités civiles de Saïgon avaient entrepris, en effet, une lutte acharnée auprès du gouvernement métropolitain pour que le régime militaire soit aboli à la Colonie. [...], l'amiral LAFONT fut amené à résigner volontairement ses fonctions administratives. Un décret présidentiel du 7 juillet 1879 le remplaça par LE MYRE DE VILERS, le gouverneur civil tant attendu !

[...] Il mourut à Paris, âgé de 83 ans, le 1^{er} février 1908.

NDLR

Le 20/05/1825 au Fort Royal, déclaration de la naissance, le 24/04, de Louis Charles Georges Jules LAFONT, fils de Jacques Charles, 45 ans, négociant, et Marie Jeanne Rose Élisabeth Sophie PERRIQUET, 29 ans.

Grand croix de la Légion d'honneur en 1889 (LH/1436/59). Marié le 24/07/1860 à Valenciennes, avec Marie GOFFART. Son père, né en 1768 à Sommières (Gard, 30) mourut le 11/01/1839 à Fort de France lors du tremblement de terre et sa mère (née le 23 prairial III au Fort Royal et baptisée le 30/01/1876), le 16/12/1871 à Paris (Geneanet, Gilles Jogerst, qui donne sa carrière détaillée, et Alain Garric, qui donne la généalogie familiale).

Jules Jean Pierre de VASSOIGNE (Martinique, Saïgon)

La rue Vassoigne est à côté du marché de Tân-dinh. Nom donné en 1906.

Conquête (1811-1891) — Le marquis Jules, Jean, Pierre de VASSOIGNE naquit à la Martinique le 27 mai 1811. Il sortit de l'École de Saint-Cyr dans l'infanterie de Marine, en 1831.

En 1854, lieutenant-colonel au moment de la lutte contre la Russie. Comme colonel du 3^e régiment d'infanterie de Marine, il participe à la campagne de Chine (1859-61). Pendant ces opérations, il est cité à l'ordre du jour de l'Armée, à l'occasion de la prise des forts du Peï-Ho et nommé général de brigade (1860).

Il fait partie du corps expéditionnaire que l'on dirige sur la Cochinchine avec mission de débloquent Saïgon assiégée. Il se trouve alors sous les ordres de l'amiral CHARNER. La troupe arrive à Saïgon le 17 février 1861. Le 25 février commence une attaque générale contre les forces annamites retranchées à Ki-hoà. L'amiral CHARNER et le général DE VASSOIGNE sont en tête des troupes près du fort de Cai-Mai [...]. Dès le début de l'action, avant que soit commandé l'assaut, le général DE VASSOIGNE tombe, grièvement blessé [...]. Il est cité à l'ordre de l'armée de Cochinchine (25 février 1861).

[...] En 1870, promu général de division, il commande la division d'infanterie de Marine qui suivit l'armée de Châlons, à Sedan et qui s'illustra à Bazeilles (1^{er} septembre).

Le général de VASSOIGNE mourut à Paris, à l'âge de 80 ans, le 3 novembre 1891.

NDLR

Nombreuses références dans GHC. Voir en particulier « La famille de VASSOIGNE et sa branche antillaise », par Guy Astier (GHC 44, décembre 1992, p. 700-701).

de Roger Touton : Testament en 1688 de Jean DUFAU, chirurgien à la Martinique

Le 24 août 1688 Jean DUFAU, chirurgien, rédige son testament à La Flotte en Ré. Après répartition de ses biens entre ses parents de l'île de Ré, il demande

1 que le revenu de son coton et des sucres serve à payer ses frais de funérailles et à faire quelques legs et dons ;

2 que, sur ce qui restera, monsieur LE GUELTIER de la Martinique donne 100 livres à Marie Madeleine DUFAU sa fille naturelle et non légitime dont elle profitera jusqu'à ce qu'elle soit en âge de se marier et il prie sa chère épouse de vouloir lui assurer sa liberté ainsi qu'à son autre petite fille Louise Françoise négresse de 6 ans ;

3 que son exécuteur testamentaire fasse parvenir à Elisabeth ROBERT sa femme, en Martinique, 14 cuillères et 5 fourchettes en argent et 3 bagues d'or.

AD17 Me Morin 3E 3744, le 24/08/1688.

Apparenté avec ce Jean DUFAU je souhaiterais savoir si quelques informations le concernant existent dans les fichiers.

NDLR

D'après Personnes et familles à la Martinique au XVII^e siècle et la consultation des registres anciens du Fort Royal sur le site de la BNPM :

Jean DUFAU ou DUFAUX

chirurgien, fils de + Jean, maître chirurgien, et Jacqueline de MEUNIER ; recensé en 1680 au Mouillage, dans la case de Mme Dumas

o Paroisse Sainte Catherine du bourg de la Flotte en l'île de Ré

x 09/02/1682 Fort Royal, Isabelle ROBERT, fille de + Jacques, habitant de la Case Pilote en 1660 et Rachel MUSCET (o ca 1630, bx /1664 Louis BONVALLET, sergent de la Compagnie)

o ca 1653 Le Carbet (page 112/6)

bx 21/11/1689 Fort Royal, Jean Baptiste CHAUSSAT, maître chirurgien, fils d'Edme (ou Aimé ?) et EMEGRIN

Quant à « M. Le Gueltier », il doit s'agir de Gilles GUELTIER, né vers 1630 à Saint-Malo, lieutenant de milice, décédé à Case Pilote le 12/08/1694 (même source).

de Gérard Faure : Décès d'un Guadeloupéen en Uruguay

Transcription à Marseille le 15/10/1868 du décès, le 16/01/1868 à l'hôpital de Montevideo, Uruguay, de Charles Victor Georges MERCOEUR, novice inscrit à Marseille, embarqué à bord du trois mâts la Ville de Lille, de Dunkerque, en rade de Montevideo, né le 17/09/1850 à Pointe à Pitre, Guadeloupe, fils de Charles et NN PIERJEAN.

AD 13, Marseille, décès 10/1868, registre des Transcriptions n° 9, p. 7/8

NDLR

La déclaration de naissance est du 23/09/1850. La mère, demoiselle BERJEAN, marchande colporteuse, a 14 ans et le père, qui déclare et reconnaît l'enfant, est un cuisinier de 20 ans.

de *Gérard Faure (Migrants corses)* : **Migrants guadeloupéens à Mayotte**

Décès le 27/04/1890 à l'hôpital de Dzaoudzi Mayotte de
Emile Edmond SERVANT, greffier notaire à Mayotte
o 13/02/1848 à La Guadeloupe (commune non précisée)
fils d'Auguste Adolphe & Angélique BOUGOURD de LAMARRE

NDLR

Emile Edmond SERVANT est né à Pointe-à-Pitre : voir l'arbre de *Gérard Claret*, grc sur Geneanet.
Sur sa mère voir GHC 150, juillet-août 2002, p. 3585, 02-114.

Décès le 01/11/1898 à l'hôpital de Dzaoudzi Mayotte de
Gustave LACASCADE
55 ans, o Guadeloupe (commune non précisée mais voir mariage FEUILLARD qui suit)
ingénieur mécanicien domicilié à Bandamagi, 3^{ème} quartier de l'île
veuf d'Octavie MAGLOIRE
fils de + Mondésir LACASCADE, planteur, et + Laure DENAUS, tous deux décédés à Pointe à Pitre.

Mariage le 09/09/1899 à Mamoudzou Mayotte de
Louis Victor Ferdinand FEUILLARD
o 22/12/1864 Vieux Habitants, Guadeloupe
commis de 2^{ème} classe des secrétariats généraux des colonies
sous-lieutenant de réserve, Médaille militaire, domicilié à Dzaoudzi, Mayotte
fils de Eudoxie FEUILLARD, propriétaire domiciliée aux Vieux Habitants
avec Louise Marie Marguerite LACASCADE
o 17/05/1876 Basse Terre, Guadeloupe
directrice de l'Ecole des Filles à Mamoudzou, y domiciliée
fille de + Jean Orcélie Gustave LACASCADE, de son vivant propriétaire à Mayotte (où il est + 01/11/1898) et
+ Marie Lucie Marguerite Octavie MAGLOIRE sa veuve, de son vivant domiciliée à Pointe à Pitre (où elle est
+ 05/07/1894)

NDLR

Sur les familles LACASCADE et FEUILLARD, plusieurs arbres sur Geneanet, en particulier celui de *Joseph Coëzy* (jupitree).
Sur un frère de Gustave, voir l'article de *Rodolphe Enoff*, « Etienne Théodore Mondésir LACASCADE (1841-1906) », GHC 112, février 1999, p. 2440 et ss.

Décès le 08/04/1891 à Mamoudzou, Mayotte, de
Louis Michel Séverin HAURADOU
o 29/09/1883 Le Moule, Guadeloupe
fils de Léonce HAURADOU, greffier notaire près le Tribunal de 1^{ère} instance de Mayotte, et Marie Henriette MONTBRUN, son épouse, domiciliés à Mamoudzou

Naissance le 21/02/1894 à Mamoudzou, Mayotte, de
Berthe Marie Léonce HAURADOU
fille de Léonce HAURADOU, 44 ans, greffier notaire près le Tribunal de 1^{ère} instance de Mayotte, et Marie Henriette MONTBRUN, 40 ans, son épouse, domiciliés à Mamoudzou
Mention marginale : mariée le 17/10/1916 à Pointe à Pitre, Guadeloupe, avec Louis Auguste Antoine SIMONEAU

NDLR

Sur Berthe et son mariage, voir l'arbre de *François Simoneau*, fsmoneau sur Geneanet.

Mariage le 12/10/1895 à Mamoudzou, Mayotte de
Joseph Antoine Gabriel MONTCHERY
o 01/10/1870 Saint-Benoît Ile de La Réunion
employé d'administration domicilié à Mamoudzou
fils de + Joseph Antoine Nicolas MONTCHERY (+ 22/09/1876 Saint-Benoît) et Victorine MAGLOIRE, couturière domiciliée à Saint-Benoît
avec Marie Victoire Eugénie BOUDOUTE
o 13/07/1867 Gourbeyre, Guadeloupe
fille de + Volcy BOUDOUTE et + Marie Joséphe Eugénie NELSON, tous deux + Gourbeyre
NB : pour l'épousée, consentement de sa grand-mère Mme veuve Jean Baptiste BOUDOUTE

Mariage le 14/11/1896 à Mamoudzou, Mayotte de
Joseph Adrien Bernard BOUDOUE
38 ans, o 20/08/1858 Gourbeyre, Guadeloupe
marié en 1^{ères} noces le 12/09/1882 à Bordeaux avec Berthe Marie GARTAS, mariage dissous par divorce
le 13/08/1895 transcrit à Bordeaux le 29/02/1896
fils de + Volcy BOUDOUE, de son vivant secrétaire municipal de Gourbeyre, Guadeloupe (+ 15/08/1880
Gourbeyre) et + Marie Joseph Eugénie NELSON (+ 31/08/1872 Gourbeyre)
avec Marie Alexina OLIVIER
26 ans, o 18/05/1870 Pamplemousses, Île Maurice
fille de + René Randum OLIVIER (+ 07/05/1878 Île Maurice) et + Marie Rosélia MOUGIN (+ 10/04/1892
Mayotte)

NDLR

Sur la famille BOUDOUE, voir généalogies sur Geneanet (ne connaissent pas ceux partis pour Mayotte).

Pierre Baudrier : **CASSAN Jean-Baptiste, médecin à Sainte-Lucie** (notice de *Philippe Henrat*)

(Nous ajoutons entre crochets les références des pages GHC correspondantes)

Dans l'annuaire des Sociétés savantes, en ligne, notice sur Jean Baptiste CASSAN :

Société(s) :

Académie royale de marine : Membre correspondant 1786, membre associé 1790-1793.

Cercle des Philadelphes : Membre associé en 1789, puis de la Société royale des sciences et des arts du
Cap-Français.

Société de médecine de Paris : Membre correspondant 1790-1793.

Biographie :

Médecin et diplomate. Docteur en médecine de la Faculté de Toulouse. Nommé médecin à l'île de Sainte-Lucie le 27 mai 1786 [p. 2333, 2339, 4739, 5616]. En 1793, il est envoyé à Philadelphie (U.S.A.) pour assurer l'approvisionnement de Sainte-Lucie pendant les hostilités ; il exerce, en outre, les fonctions intérimaires de vice-consul dans cette ville après le 18 mai 1793 [p. 2743, 5106]. Revenu en France, il sert comme médecin à Brest, puis part pour Cayenne en 1798.

Sources biographiques :

Doneaud Du Plan (Alfred), Histoire de l'Académie de Marine, Paris, Berger-Levrault, 1878.

Publications du savant :

Examen de la question si les viandes salées sont une cause puissante du scorbut des marins, 1786.

Sur les ossements fossiles, 1786.

Origine des insectes qui dévorent la farine dans les pays chauds, et moyen de l'en garantir, 1789.

Observations météorologiques faites dans la zone torride, 1790.

Considérations sur les rapports qui doivent exister entre les Colonies et les Métropoles..., Paris, Guillot, 1790.

COOPÉRATIONS et COMPLÉMENTS

de *Bernadette et Philippe Rossignol* : **Les familles LEMIRE puis MIRRE (MYRRE, MIRRHE, etc.) des îles de la Guadeloupe, avant la Révolution** <http://www.ghcaraibe.org/articles/2015-art25.pdf>

Grâce à une remarque de *Charlotte Vangout*, nous avons vérifié et pouvons rectifier les éléments concernant Céleste MIRRE (p. 18/33) : elle eut d'abord 4 enfants légitimés de Simon MIRRE (qui sont en p. 27-28/33), et une ligne doit être rajoutée le mentionnant avant le remariage de 1845, puis 3 (ou 4) enfants de François Honoré DULORMNE (qui sont en p. 30/33). Par ailleurs Céleste MIRRE n'est évidemment pas décédée en 1828 et nous ignorons ses date et lieu de décès.

de *Bernadette et Philippe Rossignol* : **La famille de BOUBERS, de la Somme à la Guadeloupe** <http://www.ghcaraibe.org/articles/2016-art15.pdf>

Madeleine BARBOTTEAU veuve SAINT RIQUIER de MACHICOURT (p. 6, 1.1) est décédée en sa maison bourg du Port Louis le 21/10/1820, âgée d'environ 70 ans, sans postérité, et l'inventaire de ses biens est fait par Me Madec le 18/12/1820 à la requête de ses neveux Barbotteau héritiers.

de *Bernadette et Philippe Rossignol* : **De Donzacq dans les Landes à la Guadeloupe : Les MOLIA** <http://www.ghcaraibe.org/bul/ghc018/p0158.html>

Le 10/06/1821 chez Me Madec, liquidation des droits des héritiers de Guillaume Emmanuel Jean Marie Victoire MOLIA BEAUCHAMP (p. 159, a1.1.3), à la requête de sa veuve (en secondes noces) tutrice de ses trois

enfants mineurs (Emmanuel Saint Étienne Julien, Madeleine Julie Perrine, Thérèse Angélique), et Jacques Julien Blanche César Molia Beauchamp, demeurant au Port Louis, tuteur du mineur Jean François (sic), du premier mariage.

Le contrat du premier mariage avec la première épouse [Madeleine Perrine LEBORGNE] a été fait par Me Gédouin le 12/05/1803 ; elle est décédée le 11/02/1805 ; le 24/01/1804 Me Pénicaud avait procédé à l'inventaire de sa communauté avec son premier mari Charles BUTEL ; le 22/04/1804 Me Roidot avait procédé au règlement des droits ; le 13/11/1810 Me Pénicaud avait établi les droits dans la succession de son père Me LE BORGNE LE NOIR ; le 22/03/1814 Me Pénicaud a fait l'inventaire de cette première communauté.

Suivent divers actes de liquidation de droits et règlements chez Me Madec, les 12/07, 15/07 et 08/11/1821. Recollement d'inventaire le 24/01/1822.

de *Claude Thiébaud* : **Les VATABLE, famille protestante de La Rochelle passée aux Antilles puis aux États-Unis** <http://www.ghcaraibe.org/articles/2016-art05.pdf>

Caveau familial d'Auguste VATABLE et de sa famille (p. 11-12) au Green-Wood Cemetery, Kings County (Brooklyn), New York, USA, Plot: Lot 35315, Section 139 (Photo sur le site findagrave.co) :

- mur de droite :

(5) Auguste Vatable Son of Henry Auguste Vatable and Flore Hortense LeSueur Born June 15, 1837 at Basse-Terre Guadeloupe Died July 10, 1918 in New York

Matilda Cecelia Schwarzwaelder His Wife October 30, 1841 – March 27, 1931 Daughter of Christian Schwarzwaelder and Rachael Fredrika Buhler

- mur de gauche :

Amedée Vatable Their Son September 11, 1875- May 3, 1880

(5.2) Jules Joseph Vatable Their Son

(5.1) Auguste Schwarzwaelder Their Son

- mur du fond :

Mignonette Therese Née Bronner Wife of Auguste S. Vatable Jan. 25, 1879 - April 14, 1935

NDLR

Merci pour cette communication, donnée lors d'échanges sur la Liste de GHC. Nous avons ajouté les numéros de descendance de la page 12 que l'on pourra ainsi compléter.

de *Claude Le Nestour* : **La famille DERT (p. 600) et la famille REDON de LAVAL**

Arnaud Germain DERT ou d'HERS, capitaine chirurgien major (né le 09/02/1733 à Marie Galante, fils de Joseph marié au Carbet le 24/04/1728 (GHC p. 567) et de Marie Madeleine PIMART), époux de Honorée EYSSERIS en eut entre autres une fille, Rosalie.

Rosalie DERT ou d'HERS a épousé le 28/12/1786 au Quartier Micoud (Sainte Lucie), François Gabriel BLANCHARD, maître chirurgien, fils de Gabriel et de Jeanne Rose REDON de LAVAL.

Le patronyme de cette dernière a été écrit à tort RIDON dans l'acte de mariage de 1786, ce qui a été repris dans certaines généalogies par exemple en page 364 de la Généalogie LE CURIEUX par *Eugène Bruneau-Latouche* (en ligne sur Geneanet).

La famille REDON de LAVAL est des environs d'Agen (garde du corps du roi sous l'Ancien régime). Jeanne Rose est nommée REDON pendant la période révolutionnaire mais les descendants ont repris le patronyme REDON de LAVAL à la Restauration

Pour plus de précision sur les REDON :

- Dans l'Armorial général de France de d'Hozier (registre 5, 1764) :

Robert de REDON écuyer seigneur du Limport

d'où Pierre de Redon du Limport

d'où Florimond de Redon des Fosses, conseiller du roi seigneur des Fosses

d'où Jean de Redon de Laval écuyer, vice sénéchal d'Aginois et Condomois (+ 1660/1661) x Cm 07/05/1614

Jeanne de Laval

d'où Jean de Redon de Laval x Cm 03/03/1658 Françoise de Verdier

d'où Géraud de Redon de Laval x Cm 09/02/1689 Marguerite de Craissac, maintenu dans sa noblesse par l'intendant de Montauban 05/07/1698 (branche subsistante en 1764)

Après quoi je perds tout lien. Puis, comme indiqué ci-dessus, Jeanne Rose REDON de LAVAL épouse de Gabriel BLANCHARD, maître chirurgien à Sainte Lucie, dont le fils se marie en 1786.

Ce fils, François Gabriel Géraud BLANCHARD, ajoutera à son nom « de REDON de LAVAL » avant son décès le 07/09/1816 (ou 07/12/1816 selon les geneanautes). A noter qu'on trouve son prénom transcrit François Gabriel « Gérard », parfois « Gérald » et parfois « Guérand » mais la lecture « Géraud » me paraît plus correcte et en correspondance avec l'ancêtre aginois.

Son fils Jean Joseph BLANCHARD (REDON) de LAVAL, juge de paix des cantons du Marin, des Anses d'Arlet puis du Diamant, décédé aux Anses d'Arlet le 25/07/1872 à 65 ans, s'est distingué par des écrits

abolitionnistes : « Essai de méthode pour abolir l'esclavage aux Antilles françaises » vers 1835-1840 (Nelly Schmidt, Abolitionnistes de l'esclavage et réformateurs des colonies 1820-1851).

Ses descendants vannetais (Bretagne) se nomment De Laval.

Je cherche le lien entre cette famille REDON de LAVAL en Agenais, bien répertoriée, et la descendance à Sainte Lucie un siècle plus tard. Il faudrait donc retrouver le père de Jeanne Rose de REDON de LAVAL.

NDLR

Nous ne pouvons répondre à votre demande par manque de documents.

Cependant nous avons trouvé quelques éléments complémentaires.

Gabriel BLANCHARD, le père de François Gabriel, s'est remarié avec Marie Catherine TEXIER, d'où au moins une fille, Gabrielle, née le 24/04 et baptisée le 24/07/1774 au quartier Micoud ; parrain messire Jean Lambert Duval de Grenonville, écuyer, conseiller au conseil souverain de la Martinique ; marraine Marie Joseph Darlat Rual Delomel.

Le 29/12/1786, le lendemain du mariage de son fils François Gabriel, devant Me Rual Delomel fils, il fait cession à ses enfants du premier lit, de son mariage avec + demoiselle Jeanne Rose de LAVAL de REDON, de 30 quarrés de terre en bois debout à prendre à l'extrémité de son habitation, d'une valeur de 3 000 livres, pour les remplir de leurs droits successifs maternels, comme seuls et uniques héritiers de sa première femme. Ces enfants, tous majeurs, sont François Gabriel et Pierre Redon Blanchard et demoiselle Rose Blanchard. Elle ne sait pas signer mais ses frères signent Blanchard fils et Blanchard Rhedon (sic) ; cette dernière signature est la même que celle de François Gabriel à son mariage.

Enfin nous avons trouvé au Fort Saint Pierre, le 12/01/1781, l'inhumation d'un sieur Louis REDON, habitant de Sainte Lucie, décédé dans les prisons du bourg. Nous n'en savons pas plus.

de *Bernadette et Philippe Rossignol* : **La famille COLLIN de LA RONCIÈRE (Champagne, Guadeloupe, XVIIe-XXe siècle)** <http://www.ghcaraibe.org/articles/2016-art06.pdf>

Les enfants de Louis Auguste COLLIN de LA RONCIÈRE et Marie Geneviève RIGAULT de ROSÉE (p. 10-11) étaient plus nombreux que ceux portés dans l'article. Entre 1835 et 1838 le couple était habitant propriétaire à Grand Bourg de Marie Galante, avant de revenir à Pointe à Pitre.

4 Séneuf François Clément COLLIN de LA RONCIÈRE

o 16 d 23/02/1835 Grand Bourg de Marie Galante

+ 07 d 08/06/1838 Pointe à Pitre, rue de l'Église ; 3 ans ; né à Marie Galante où sont domiciliés les parents

5 Marie Clotilde COLLIN de LA RONCIÈRE

o 29/01 d 04/02/1837 Grand Bourg ; déclaré par le père en présence de James Roume de Saint Laurent, 40 ans, instituteur, oncle maternel, et Auguste Jean Lauriat, 28 ans, propriétaire à Pointe à Pitre, ami

+ 04/02/1837 Grand Bourg ; déclaré par les deux témoins de l'acte de naissance du même jour

6 Marie Victoire Elmire COLLIN de LA RONCIÈRE

o 24/12/1837 Grand Bourg, rue du Presbytère, d 03/01/1838

de *Jean Claude Ricard, Bernadette et Philippe Rossignol* : **DUPEYRON in A la Dominique, 1792 : les électeurs des députés à la Convention** (p. 5917)

Nous retrouvons un échange de mail avec *Jean-Claude Ricard* en 2012 et avant de le classer, nous avons fait une dernière vérification qui nous permet de débloquer la recherche : les personnes recherchées, à la Guadeloupe en 1799, venaient en fait de la Saint-Pierre révolutionnaire, l'un d'eux au moins en passant par la Dominique puis la France !

Dans les signatures des électeurs de 1792 on voit :

= *du Peyron - négociant de St Pierre*

Voici les éléments généalogiques :

1 Louis Guillaume Benjamin DUPEYRON

embarqué à Bordeaux le 07/10/1783, à 28 ans, pour la Martinique ; négociant à Saint Pierre de la Martinique puis réfugié à la Dominique, de là parti pour France et le 18/11/1796 embarqué à Bordeaux pour les Antilles ; en 1799 à Basse Terre, Guadeloupe et enfin revenu à son pays d'origine

o 29/07/1761 Monségur (Gironde, 33) ; fils de Louis Guillaume et Catherine LABATUE

+ 01/05/1831 Saint Vivien de Monségur (33)

x 19/08/1799 Mont Carmel, Basse Terre, Aimée MUNIER, fille de + Marc, officier de santé, et Jeanne Françoise ROUX épouse en secondes noces du citoyen Antoine André MINGOT

o ca 1781 Martinique

+ 16/09/1803 Monségur (33) ; 22 ans

d'où un fils unique :

1.1 Louis Antoine André DUPEYRON

o 6^e jour complémentaire VII d 2 brumaire VIII (24/10/1799) Basse Terre ; déclaré par Antoine André Mingot, 45 ans, et Jeanne Françoise Roux veuve Meunier, 52 ans

il n'a vécu à Basse Terre que vers l'âge de 2 ou 3 ans, jusqu'au départ de ses parents pour France

La mère d'Aimée MUNIER (écrit MEUNIER dans certains actes), Jeanne Françoise ROUX, était sage femme jurée à Saint Pierre (Almanach de la Martinique, 1790, cité CGHIA 43 p. 13), puis à Basse Terre en 1804-1805 (La ville aux îles p. 596-597). Native de Sainte Marie, fille d'André ROUX (+ /1787) et Marie Françoise RIVIÈRE, elle avait épousé à Sainte Marie le 01/06/1762 Jean Baptiste MUNIER, natif de la paroisse Saint Pierre, fils de + Denis et Marie Louise MARTIN. Puis, veuve de Jean MUNIER, elle s'était remariée au Fort Saint Pierre, le 19/06/1787, avec Antoine André MINGOT, maître tailleur d'habits au bourg, natif de Marseille (Saint Martin), fils d'André et + Marie Anne PAUL.

Ce deuxième mari, Antoine André MINGOT, fut déporté de Saint Pierre de la Martinique à 36 ans (GHC p. 4183 : « Réfugiés et déportés des Antilles à Paris an III - an IV ») ; il est donc retourné aux Antilles, mais à la Guadeloupe et il est marchand à Basse Terre en l'an VIII (1799) (La ville aux îles p. 756).

de *Bernadette et Philippe Rossignol* : **VALLIÈRE, BLANCHET, LAUGIER** (NS 11) et **Les DAMOISEAU en Guadeloupe** (p. 2498-99)

Petite précision apportée à la naissance d'Anne Rose VALLIÈRE : à Basse Terre, le 29/01/1818, sur requête de dame LAUGIER née Gertrude BLANCHET, habitante propriétaire demeurant à la Montagne Saint Charles, veuve en premières nocces de Jean Baptiste VALLIÈRE et aujourd'hui épouse du sieur Jean Antoine LAUGIER (mari absent), déclaration de naissance de sa fille Anne Rose VALLIÈRE. En 1792 les époux VALLIÈRE étaient réfugiés à Port d'Espagne, Trinidad, où est née leur fille Anne Rose en 1793. Le sieur Vallière est mort peu après.

de *Bernadette et Philippe Rossignol* : **HUX de BAYEUX** (in « **Mon Odysée** », l'auteur et sa famille » ; **La branche de Saint-Domingue de la famille de MONDION ; Les COQUIÈRE ou COQUIERRE de l'Artibonite**) et **GOUY D'ARSY** (nombreuses pages de GHC dont « **Député à la Constituante : GOUY D'ARSY est guillotiné** » suivi de la généalogie GOUY d'ARSY)

<http://www.ghcaraibe.org/articles/2012-art09.pdf>, <http://www.ghcaraibe.org/articles/2013-art24.pdf>
<http://www.ghcaraibe.org/articles/2014-art12.pdf>, <http://www.ghcaraibe.org/bul/ghc026/p0307.html>

Le 17 avril 1780, dépôt à Paris des extraits mortuaires de M. et Mme HUX de BAYEUX et de l'extrait baptistaire de leur fille unique, paroisse Sainte Marguerite du Port Margot [les registres paroissiaux conservés ne couvrent que les années 1777 à 1789] :

- 28/05/1763 baptême d'Anne Amable, née le 12/03, fille de monsieur François Nicolas HUX de BAYEUX, lieutenant de cavalerie du quartier, et dame Anne Françoise CHAILLEAU ; parrain Antoine Chailleau ; marraine Mondion veuve Bayeux
- 08/05/1769, décès sur son habitation de monsieur François Nicolas HUX de BAYEUX, capitaine à la suite d'infanterie, environ 40 ans, et inhumation dans l'église devant le banc de Mme Bayeux sa belle-sœur
- 10/10/1773, inhumation de dame Anne Françoise CHAILLEAU, environ 39 ans, native de la paroisse Saint Michel du quartier de Plaisance, veuve de M. Hux de Bayeux, capitaine des milices du quartier

Le 4 juin 1780 à Paris est signé le contrat de mariage entre :

- très haut et très puissant seigneur Louis Marthe de GOUY marquis D'ARSY, colonel en second, lieutenant général en survivance du gouvernement de l'Isle de France au département du Vexin français, fils majeur de très haut et très puissant seigneur Louis marquis de GOUY, lieutenant général des armées du Roy, lieutenant général du gouvernement de l'Isle de France au département du Vexin français, gouverneur de Clermont en Beauvoisis, chevalier de Saint Louis (etc.), et très haute et très puissante dame Anne Yvonne Marguerite Esther de RIVIÉ marquise de Gouy, dame de Madame Adélaïde de France, demeurant chez ses parents chaussée d'Antin paroisse Saint Eustache ;
- Anne Amable HUX de BAYEUX, demoiselle mineure, fille de + Mre François Nicolas Hux de Bayeux écuyer capitaine d'infanterie et + dame Anne Françoise CHAILLEAU à son décès sa veuve, tous deux décédés à Saint Domingue.

Elle est assistée de Mre René Victor Henry LA FLÈCHE de GRANDPRÉ, écuyer, ancien capitaine de dragons, lieutenant de Messieurs les maréchaux de France, demeurant rue Sainte Appoline paroisse Saint Laurent, oncle paternel à cause de Renée Hux de Bayeux son épouse, chargé de son éducation et de l'administration des biens qu'elle a en France, nommé par l'avis rendu contradictoirement le 23/02/1779 entre lui et M. Jean CHAILLEAU, écuyer, capitaine de milice au Cap Français, tuteur aux biens situés à Saint Domingue. Le roi a donné autorisation de célébrer le mariage sans qu'il soit nécessaire de rapporter le consentement dudit Chailleau.

Toute la famille royale consent et signe le contrat. Longue liste des parents et amis, en particulier de la future épouse.

Elle est seule héritière de ses père et mère (deux habitations au Port Margot et biens meubles à estimer) et héritière en partie de son aïeule maternelle Mme Chailleau décédée à Saint Domingue. Le tuteur à Saint Domingue doit rendre compte des sommes résultant de l'inventaire après décès de ses père et mère et du partage des biens de son aïeule.

Le contrat se compose de 16 articles, que nous ne détaillerons pas. Chacun des époux mettra en commun 20 000 livres.

A la suite, après les signatures, acte du 17 mai 1785 où il est dit que M. MONDION de BEAUPRÉ, tuteur de la marquise de Gouy d'Arsty après le décès de M. Chailleau, nommé le 7 juillet 1780, a fait procéder à l'estimation des biens meubles et que le compte de tutelle a été rendu par la veuve de M. Chailleau, tutrice de ses enfants mineurs, après sentence du 11 avril 1783. MM Aubert et compagnie, négociants au Cap Français, fondés de la procuration du couple Gouy d'Arsty, ont pris possession de l'habitation du Port Margot le 9 janvier 1781 en présence du tuteur Mondion de Beaupré : habitation plantée en indigos au lieu dit Le Petit Borgne du Port Margot, avec 134 nègres. Total de l'estimation, 425 412 livres. Suivent les analyses des comptes des tuteurs successifs.

L'ensemble, contrat de mariage et comptes de 1785, couvre 35 pages.

Le 19/04/1790, avis des parents et amis à la requête de Louis Marthe de GOUY marquis D'ARSTY (rappel de son contrat de mariage ci-dessus) alors colonel d'infanterie, chevalier de Saint Louis, grand bailli d'épée des bailliages royaux et châtelet de Melun et Moret, commandant général des gardes nationales de Fontainebleau (etc. !), député de Saint-Domingue à l'Assemblée nationale, à propos de la substitution de feu messire Louis marquis de GOUY son père par un de ses descendants mâles.

Très longue liste des personnes convoquées, avec leurs titres : François Ange Le Normant de Mezy, René Jean La Flèche de Grandpré, Michel Balthasar de Gouy d'Arsty, Nicolas comte de Mondion (capitaine d'infanterie de Saint Domingue), le marquis de Lafayette, etc.

Il est et demeurera tuteur à la substitution dont le régiment de Gouy a été grevé par son père, pour veiller à la conservation des droits.

MC/ET/XXX/466, Me Lormeau et Tutelles, AN Y5189B

(numérisé par Familles parisiennes, communiqué par *Monique Bocq-Picard*)

NDLR

Louis Marthe de GOUY D'ARSTY, né le 15 juillet 1753, élu député de la noblesse de Saint Domingue aux États généraux, signataire du Jeu de Paume, membre du Club Massiac, sera guillotiné le 23 juillet 1794 (voir article GHC p. 307-309).

Sur lui et sa famille voir <http://maison.omahony.free.fr/>

Sa veuve a un dossier en F/12/2747 (non consulté).

de *Bernadette et Philippe Rossignol* : **Henry BENETEAU aux galères**, in **Les familles VALETTE et ELIN à la Guadeloupe** (p. 1914-1916)

BENNETEAU Henri

Du 31 août 1688, amené de La Gardeloupe en l'Amérique sur le vaisseau la Concorde, capitaine Guigou de la Seine :

10565. - Henry Benneteau, fils de Jean et d'Anna Pinard, mary de Hallat Taillet [sic pour Alette Valette !], natif de La Rochelle, pays Daunis, maître charron, âgé de 50 ans, de bonne taille, cheveux châtons, cicatrice sur l'index de la main gauche, cy-devant de la R.P.R., condamné par arrest du Conseil souverain de l'Isle de la Gardeloupe le 4 juin 1688 pour avoir excédé et maltraité sa femme (sic).

à vie.

(Reg. d'écrou).

Sur la Souveraine, sur la Fièrè, sur la Vieille-Réale.

Source : Gaston Tournier, *Les galères de France et les galériens protestants*, tome III pages 192-193. Publications du Musée du Désert en Cévennes, 1944.

Rappelons qu'Henry Beneteau a été libéré des galères le 24 décembre 1714, à 76 ans, après 26 ½ ans ! En cette année 1714, sous la Régence, après la mort de Louis XIV l'année précédente, il y eut de nombreuses libérations de galériens.

Le dossier E 26 (BENETO Henri) le concernant, très circonstancié, étant en ligne sur le site des ANOM nous vous invitons à le lire pour en savoir plus sur lui et sa femme. Autres références : les arrêts des 4 janvier 1724 et 28 juin 1727 (COL/A1 n° 1, folio 62, et n° 4, folio 293) ; les correspondances de Guadeloupe C/7a/7 folio 59, 24/05/1715, et C/7b/1 n° 11, 1715, et de Martinique, en 1727, C/8a/37 f° 208, 1728, C/8a/39, f° 28.

de *Jean-Michel André* : **Le mariage d'Hubert Gressier et Suzanne Poyen en 1721** in **La famille Poyen** (<http://www.ghcaraibe.org/livres/ouvadh/poyen/PUB-SITE.pdf> p. 21 et 37)

Rappel :

Les GRESSIER et les POYEN étaient des familles protestantes de la Guadeloupe, fin XVII^e début XVIII^e siècle, très souvent alliées. Sur les 11 enfants de Jean GRESSIER et Lucrece VAN GANSPOEL, il y eut 4 mariages POYEN x GRESSIER

Le Père Labat évoque l'affaire du mariage de Bernarde Poyen avec Jean Gressier en 1703, réhabilité en 1705. Celui de sa sœur Suzanne Poyen avec Hubert Gressier le 18 mai 1721 fut, après dispense du 2 au 3^e degré de consanguinité en cour de Rome, réhabilité le 9 avril 1725, avec abjuration le même jour des deux époux. Dans les deux cas c'est un carme « de passage » qui avait célébré le mariage, après refus du Dominicain curé de leur paroisse, et c'est le « Jacobin » (Dominicain) de leur paroisse de la Capesterre qui avait dû en faire la réhabilitation.

Le Conseil de Marine nous informe sur le carme de 1721. Le Conseil de Marine avait été créé par la Régence en 1715 pour remplacer le ministre secrétaire d'état à la Marine. Il fut supprimé à son tour en 1723 et le secrétariat d'état rétabli.

Analyse le 9 septembre 1721 d'une lettre du comte de Béthune (chef d'escadre depuis 1720) du 30 août :
« *Le Religieux carme qui a servi en qualité d'aumônier sur le Dromadaire dans le dernier voyage des Iles du Vent et auquel le Conseil lui a ordonné de demander les raisons pour lesquelles il a marié avant son départ de la Guadeloupe le Sr Hubert Gressier et Suzanne Poyen sa cousine, est actuellement embarqué pour aumônier sur le Portefaix qui est allé à l'Île Royale. Les officiers du Dromadaire lui ont dit n'avoir aucune connaissance de ce mariage et que ce Religieux avait rempli très régulièrement à bord toutes les fonctions de son ministère.* ». En marge, la décision : « *Cela suffit. Attendre son retour pour lui demander* ».

Le 6 janvier 1722 le Portefaix est de retour à Rochefort et l'aumônier, le père Félix, carme, interrogé par M. de Beauharnais, lui remet « *une permission de M. de Moyencourt à cet habitant de se pourvoir par devers tous autres prêtres ou religieux que bon lui semblerait pour la célébration de son mariage sur le refus que faisait le curé de sa paroisse de se marier [...], en conséquence de 3 arrêts du Conseil supérieur de la Guadeloupe, dont le dernier du 6 mai 1721 ordonne que ceux des 2 juillet et 25 8bre 1720 seront exécutés, a en conséquence permis auxdits Gressier et Susanne Poyen de se pourvoir pour la célébration de leur mariage par devant le premier prêtre que bon leur semblera.* »

Il est rappelé ensuite que la première dispense papale avait été par erreur envoyée à l'évêque de Portorico et non au supérieur de la mission de la Guadeloupe. Toute la discussion sur cette bulle papale fut remise à M. de Granville et il fut demandé au cardinal Dubois de « *faire solliciter de nouvelles dispenses adressées au Supérieur des missions et de convenir avec la Cour de Rome pour que tous les brefs destinés pour les colonies françaises soient adressés de la même manière.* » Le cardinal Dubois n'ayant rien fait, même demande le 3 décembre 1721 au cardinal de Rohan avec mémoire sur le sujet.

Le 27 janvier 1722 l'abbé de Tencin a reçu la lettre du conseil du 10/12/1721 adressée au cardinal de Rohan. « *Il aura soin qu'à l'avenir toutes les dispenses pour les Isles soient adressées au Préfet des Missions.* » La dispense sera accordée. Il en envoie la copie mais le consul de France à Rome, le sieur Chausset, n'enverra l'original que lorsqu'il saura qui le remboursera des frais, 130 écus romains.

Source : Conseil de Marine, F/2c/2, folio 351 verso, 352 recto et F/2c/3, folios 49-52 et folio 109 recto-verso (F/2c : Colonies, Mélanges, collection « factice », aux ANOM, non numérisée ni microfilmée)

Autre acte sur le même sujet, C/8b/7 n° 126, décision du Régent relative à la dispense pour mariage accordée au sieur Gressier, habitant de la Guadeloupe (02/12/1721) (en ligne sur le site des ANOM).

NDLR

Nous remercions *Jean-Michel André* de nous avoir communiqué ces actes. Il serait trop long ici d'exposer toute l'affaire dans sa durée : voir le dossier Gressier E 212.

de *Patrick Labail* : **DU MOSÉ HOÜEL du PREY de LA RUFFINIÈRE** (NS 13, GHC 237 p. 6341 et articles 2016-14, 165, et 2016-17, 168, <http://www.ghcaraibe.org/articles/2016-art14.pdf> et <http://www.ghcaraibe.org/articles/2016-art17.pdf>)

Je signale une généalogie mise en ligne en juillet 2016, en anglais, sur cette famille, qui cite bien parmi les sources mon article 165 et le site StPierre1902 :

<http://blogpapindupont.blogspot.fr/2016/07/la-maison-duprey-de-la-ruffiniere.html>

Autres familles présentées dans ce blog, qui a été créé en 2013 : Papin de Lépine, de Gaigneron Jollimon de Marolles, Des Vergers de Sanois, etc.

de *Pierre Charroppin, Philipe Gautret, Bernadette et Philippe Rossignol* : **Famille CHARROPPIN, Saintonge, Guadeloupe, Gironde, États-Unis** <http://www.ghcaraibe.org/articles/2016-art21.pdf>

Philipe Gautret nous ayant transmis une généalogie que lui avait envoyée *Pierre Charroppin* en 1995 et qui se terminait avec Joanna (sœur de Louise Isabelle, p. 15), décédée le 10/02/1896 à Bordeaux épouse d'Ernest LANGLOIS, notaire, nous avons trouvé le mariage dans les registres en ligne sur les archives municipales.

Le 2 décembre 1876 (Bordeaux, section 1), se marient, après contrat chez Me Thierry le 30/11 :

- Ernest Marie LANGLOIS, licencié en droit, soldat de la réserve, o 12/03/1848 Bordeaux, demeurant à Saint Aubin (Gironde, 33) avec sa mère, fils de + Charles et Jeanne Catherine Charlotte Victoire Athénaïs SOISSON, et
- Joanna CHARROPPIN, o 26/02/1851 Bordeaux, y demeurant avec sa mère, rue Lafaurie de Monbadon, fille de + Charles Vincent Jean Baptiste et Marie Louise Corinne ESTINGOY.

Témoins : Jean Baptiste Charroppin, 60 ans, rentier, rue de Condé, cousin de l'épouse ; Abel Emery, 39 ans, capitaine au 57^e de ligne à Bordeaux ; Raymond Langlois, 32 ans, propriétaire, maire de Saint Aubin ; Henri Latapie, 34 ans, propriétaire à Naujan (33)

Le premier témoin est Pierre Jean Baptiste dit Ernest (qui signe en effet E. Charroppin) (p. 22, 5). Le second témoin est le beau-frère de l'épouse et cette dernière signait en 1872 au mariage de sa sœur.

A ce mariage de 1876 et à celui de 1872, une signature « C. Charroppin » : il s'agit peut-être d'une troisième sœur ?

de *Bernadette et Philippe Rossignol* : **La famille ROUSSEAU de LANOË (Saint Christophe, les Saintes)** (p. 1099-1101)

Le 28/11/1777, par Me Chucho, inventaire de communauté à la requête de Dorothee Nicolle LANOË veuve de Guillaume MICHEL (p. 1099, 6), officier de milice demeurant au quartier de la Rivière des Pères, paroisse Saint François Basse Terre où il est décédé le 08/09/1777 ; communauté de biens suivant leur contrat de mariage par Me Bourgeois, notaire royal en l'île de la Dominique le 28/07/1754 ; tutrice de sa fille mineure Marie MICHEL seule héritière de son père ; subrogé tuteur Pierre Brureau, habitant demeurant au quartier de la Cousinière.

(Me Chucho, Basse Terre, AD 971)

de *Bernadette et Philippe Rossignol* : **La famille LASSERRE dit NOBLET, de Limoges à la Guadeloupe** (p. 4374)

Le 19/12/1777, par Me Chucho à Basse Terre, inventaire de communauté à la requête de Michel RONDEAU, entrepreneur de bâtiments au bourg Saint-François de Basse-Terre, en son nom comme veuf de Marie LASSERRE avant veuve de Joseph ACHARD (Cm Me Lanaspèze 19/10/1766), et comme tuteur principal élu en justice de Joseph et Pierre ACHARD, enfants mineurs du premier mariage de son épouse (Joseph absent de cette île depuis longtemps) et de Virginie RONDEAU sa fille mineure ; Michel Rondeau est assisté de Jean Félix LÉBOUCHER, arpenteur et voyer général demeurant à Basse-Terre Mont-Carmel, en son nom comme ayant épousé Marie Catherine ACHARD, mineure émancipée par mariage et fondé de la procuration de celle-ci. Marie Catherine Achard épouse Rondeau, Joseph et Pierre Achard et Virginie Rondeau sont héritiers de Marie Lasserre.

(Me Chucho, Basse Terre, AD 971)

de *Bernadette et Philippe Rossignol* : **BAUJEAN (et non BEAUJEAN) et PAUL aux Vieux Habitants** (p. 4737-4738 et autres)

Un acte de société par Me Chucho le 04/11/1777 avec signatures originales des parties donne l'orthographe exacte des BAUJEAN (souvent orthographié BEAUJEAN dans les registres paroissiaux collationnés et donc dans des pages de notre bulletin).

Au décès de la veuve de Nicolas PAUL son habitation caféyère de 30 carrés au quartier des Vieux Habitants revint à Gilles BAUJEAN, veuf de sa fille Elisabeth PAUL et tuteur de leur fils mineur (Pierre Armand), et à Michel BAUJEAN, époux de Marie Françoise PAUL son autre fille, et à Marie Ursule PAUL, lesquels avaient racheté les parts des autres cohéritiers (Me Lanaspèze 24/03/1770). Par acte sous seing privé le 12/11/1776 Marie Ursule Paul vendit le tiers lui afférant à ses deux copropriétaires, devenus ainsi copropriétaires indivis par moitié. Les deux propriétaires font donc un acte de société entre eux pour l'exploitation de cette habitation, chacun apportant des esclaves (liste détaillée) et des billets à ordre. Le gérant sera Gilles Baujean.

(Me Chucho, Basse Terre, AD 971)

La veuve de Nicolas PAUL se nommait Élisabeth THOUMIRE et les frères BAUJEAN étaient fils de Pierre et Catherine DESPAGNE. Le mariage de Gilles Baujean et Marie Élisabeth Paul fut célébré aux Vieux Habitants le 15/02/1762 et celui de Michel et Marie Françoise à la même paroisse le 03/11/1777.

Sur la postérité de Pierre Armand Baujean, voir *Pierre Fissier* sur Geneanet.

de *Bernadette et Philippe Rossignol* : **Les MONTIER, MONTIER MONTIGNY et MONTIER DE MAROLLES** (p. 2058-2061)

L'inventaire après décès de Marie Anne Rose LEFÉBURE veuve MONTIER (p. 2059*2060) a été fait à la Baie-Mahault le 02/05/1791 par Me Sallenave fils. De ses 6 enfants il ne restait alors que deux branches héritières, son fils César Montier, habitant de la Baie Mahaut, et les enfants mineurs de feu Marie Élisabeth Montier et Marc Antoine LEGROS, qui se partagèrent par moitié les 8 139 livres dont 7 600 pour 4 esclaves. Me Sallenave fils, 02/05/1791 (AD 971)

de *Philippe Conchou* : **Récupérer un héritage aux îles : les CLAVELLE** (p. 5414-15)

Ce qui suit est une synthèse d'actes notariés trouvés par *Philippe Conchou* (Me Battut à Saint-Cybard), d'informations données dans la généalogie PITON-BRESSANT, avec analyse de divers actes notariés, par *Jean-Pierre Cauley* (duroscaul sur Geneanet) et des embarquements de Bordeaux.

(Me Battut, de Saint Cibard, AD33 3E24000) :

Le 13 octobre 1768, procuration par Anthoine CLAVELLE, laboureur natif et habitant du village de Vantenac, paroisse de Tayac, juridiction de Puynormand près Libourne, à Pierre CANTIN curé de Tayac pour la recherche de sa portion de succession (la moitié) de Jean Clavelle, son oncle germain, décédé aux îles Saint-Domingue, quartier des Gonaïves, paroisse Saint-Charles et Saint-Mathurin, le 15 août 1767

Le 9 novembre 1768, transmission de cette procuration et de celle de **son oncle Pierre Clavelle**, à Me TURPAIN de SANSAY « *notaire au siège royal de St Marc en l'isle Saint Domingue, habitant du quartier des Gonaïves* », « *dans le cas où le sieur GRUIGNET de LA GRANGE, porteur d'une première procuration [...] ne ferait aucune diligence aux fins de recherches de la dite succession ou la faire venir en France pour ne pas courir le risque qu'elle en retourne à la vacance* ».

A la même date, Anthoine CLAVELLE cède, pour 24 000 livres payables en deux fois, ses droits sur la succession CLAVELLE, « *même la société contractée entre le dit feu Clavelle et Mr YON* » à son « *cousin issu de germain par alliance* » Pierre PITON BRESSANT, « *bourgeois habitant des faubourgs de la ville de Castillon* » (33). Il s'est en effet « *aperçu après avoir mûrement réfléchi qu'on le traînerait en longueur et réduirait sa portion* ».

Rappel : Jean GRUGNET LAGRANGE décèdera en décembre 1770 à Saint Marc, P. BRESSANT rendu sur place étant témoin du décès et nommé exécuteur testamentaire de Grugniet La Grange. On aimerait savoir ce que Pierre Piton Bressant a récupéré de l'héritage Clavelle.

On connaît la suite : Anthoine CLAVELLE fera l'acquisition d'une belle propriété en Dordogne et son fils Jean-Baptiste partira faire fortune aux îles.

Le 06/11/1775 s'embarquent à Bordeaux pour Le Cap, où ils vont pour affaires, (AD 33, 6B 55 vue 82/148), Raymond PITON BRESSANT (signe R. P. Bressant), de Bourg-Saint-Andéol diocèse de Vivarès (Vivarais), 40 ans, et dame Marie PUJADE son épouse.

Le 05/06/1778 s'embarquent à leur tour, pour la même destination (AD 33, 6B 56 vue 89/150), avec plusieurs autres passagers, Mr Guillaume BRESSANT, natif de Castillon sur Dordogne, 20 ans, et Mlle Anne EYMEN son épouse, 18 ans.

Castillon la Bataille n'est qu'à une dizaine de km de Tayac mais Saint-Andéol est en Ardèche...

Par recoupement entre les généalogies sur Geneanet de *Jean-Pierre Cauley* et d'*Alain Lafon* (qui donne des informations sur les PITON BRESSANT de l'Ardèche), le lien avec la famille de Castillon se fait par le couple de Jean Claude PITON BRESSANT x 17/04/1731 (Bourg Saint Andéol, 07) Jeanne Marie CHAMES, parents de Raymond x Marie Pujade (Saint Andéol) et de Pierre x Marguerite Clavelle (Castillon) ; la famille d'origine et de l'Ardèche.

1 Jean Claude PITON dit BRESSANT

garçon cordier, fils de + François, habitant de Bourg-Saint-Andéol, et Françoise BARBIER
+ /1766

x 17/04/1731 Bourg Saint Andéol (07), Saint-Andéol et Saint-Polycarpe, Jeanne Marie CHAMES, fille de
+ François, de cette dite ville, et Marie ROUDET

o 16/04/1705 Bourg Saint Andéol + 1777/

d'où (ordre de naissance inconnu) :

1.1 Pierre PITON puis PITON BRESSANT

habitant de Castillon à son mariage ; le 09/11/1768 acquiert de son cousin issu de germain par alliance Anthoine CLAVELLE tous les droits de celui-ci sur la **succession de Jean Clavelle** ; « *capitaine de milice du quartier de Saint-Marc à Saint-Domingue (1772-1773)* » (Dossier E 52, qui ne concerne que sa commission de capitaine de milice)

+ 09/06/1777 Castillon-la-Bataille (33), d'après l'inventaire après décès

Me Lassime 11/06/1777, inventaire après décès de Pierre PITHON BRESSANT ; héritier universel son fils mineur Guillaume

- x 25/11/1756 Castillon-la-Bataille, Marguerite **CLAVELLE**, fille de + Jean et Catherine PARIS
 o 31/07/1720 Castillon-la-Bataille + 12/08/1772 Castillon-la-Bataille ; 52 ans
 d'où un fils unique, Guillaume, qui suit
- 1.2 Raymond PITON BRESSANT
 le 06/11/1775 s'embarque avec sa femme à Bordeaux pour Le Cap
 o ca 1735 Bourg-Saint-Andéol
 x /1768 Marie PUJADE, fille de Joseph et Marie MONTPIERRE
 o ca 1744
 d'où au moins
- 1.2.1 Jean Raymond PITON BRESSANT
 receveur des contributions
 o 06/02/1768 La Rochelle (Charente-Maritime, 17)
- 1.2.2 Jeanne Françoise PITON BRESSANT
- 1.3 Marie Françoise Madeleine PITON
 o 28/02/1739 Bourg-Saint-Andéol
 x 30/01/1761 Bourg-Saint-Andéol, François MASSIS, fils de + Antoine et + Clère BREMOND
 d'où postérité
- 1.4 Jacques Barthélemy PITON BRESSANT
 marchand habitant des faubourgs de Castillon la Bataille ; exécuteur testamentaire de son frère Pierre en 1777
- 1.1.1 Guillaume PITON BRESSANT
 le 05/06/1778 s'embarque avec sa femme à Bordeaux pour Le Cap ; habitant au quartier des Gonaïves ;
 habitant au quartier des Gonaïves en 1780
 o 30/03/1759 Castillon-la-Bataille
 + 1780
 Cm Me Jay le jeune 02/10/1777 (3E 19578 64)
 x 1777 Castillon la Bataille (tables de mariages) Anne AYMEN, fille de Simon Aymen jeune, bourgeois,
 négociant et ancien jurat de Castillon (1723-1800), et Marie RODIÈRE (+ 1790)
 o 29/05/1760 Castillon-la-Bataille
 + ca 1800
 son père **Simon AYMEN** achète le 09/03/1780 (M° Jay le jeune 3E 19579) à Pierre CLAVELLE [frère de
 Jean décédé à Saint-Domingue et oncle d'Antoine héritier comme lui de la moitié de sa succession] tous
 ses droits sur la succession de + Jean Clavelle et de Jean-François mulâtre, moyennant 6 000 livres
 payables par pension annuelle viagère de 600 livres ; le 3 floréal VIII, 23/04/1800 (M° Dussau 3E 19591
 51), à 77 ans, il fait son testament et déclare que de son mariage avec défunte Marie RODIÈRE sont issus
 4 enfants, savoir Jean son aîné non marié, parti pour l'Amérique, duquel il n'a reçu depuis longtemps
 aucune nouvelle et dont il doute fortement de l'existence, Jean Omer qui est toujours resté auprès de lui,
 Anne mariée avec le citoyen DESCORDE qui sont également en Amérique, ayant des enfants, et Marie
 Julie mariée en secondes noces avec le citoyen Raymond LARTIGUE résidant à Bordeaux.
 son frère aîné : **Jean AYMEN**, bourgeois et négociant des fauxbourgs de Castillon, à qui son père, Simon,
 donne procuration le 24/03/1777 pour passer à Saint-Domingue recueillir l'héritage revenant à Pierre
 Clavelle
 bx 10/06/1779 Petite Rivière de l'Artibonite (réhabilité 25/04/1780 pour non publication de bans en France et
 aux Gonaïves) (GHC p. 6048 et note généalogique du colonel Arnaud, CGHIA 60, p. 74) messire Jean
 Philippe DE CORDES, écuyer (CORDOUÉ DESCORDES ; signe au mariage Le chevalier De Cordes),
 ancien lieutenant d'infanterie, habitant du quartier fils de + Philippe François, écuyer, lieutenant au
 régiment de Chépy cavalerie, et Madeleine Marguerite de LA FOREST de LAUMON
 son beau-père Simon AYMEN jeune, lui donne procuration le 19/04/1780 (M° Jay le jeune 3E 19579) au
 lieu et place de Sieur Jean AYMEN son fils dont il n'a plus de nouvelles, pour recueillir l'héritage Clavelle
 o Montmorillon paroisse Saint Martial, diocèse et généralité de Poitiers
 + « massacré par les noirs insurgés » (Me Dussau 3E 19592 38, 26 prairial X, 15/06/1802)
 d'où (les 3 premiers seuls cités par le colonel Arnaud, les deux suivants, Madeleine et Simon, seuls cités
 dans l'acte de Me Dussau en 1802 : leur tuteur au décès de leur mère fut Simon Aymen grand-père
 maternel puis après le décès de celui-ci en 1800 leur oncle Jean Omer Aymen, agriculteur à Castillon)
- 1 Anne Claudine CORDOUÉ DESCORDES
 o 27/05/1780 b 16/10/1781 Petite Rivière de l'Artibonite
 + 29/11/1841 Pujols (33) (F/12/2771, non consulté)
 x DUCARPE L'ISLE
- 2 Pierre Nicolas Marguerite CORDOUÉ DESCORDES
 o 13/10/1781 b 03/06/1784 Petite Rivière de l'Artibonite
 + 16/06/1850 Saint-Antoine-du-Queyret (33) (F/12/2771, non consulté)
- 3 Gonsalve Louis CORDOUÉ DESCORDES
 o 08/08/1785 b 18/04/1787 Petite Rivière de l'Artibonite
- 4 Madeleine (CORDOUÉ) DESCORDES
 se confond peut-être avec Antoinette Elisa o ca 1794 (F/12/2771, non consulté)

5 Simon (CORDOUÉ) DECORDE ou DESCORDES

toujours mineur en 1800

en 1831 les ayant-droit de l'habitation Descordes à la Petite Rivière de l'Artibonite et des indigoterie et cafétéria, terrain et cafétéria De Cordoue aux Gonaïves sont les 3 enfants de Jean Philippe Decordoué Descordes et Anne Aymen son épouse, anciens propriétaires : Pierre Nicolas Marguerite, Anne Claudine épouse Ducarpe L'Isle et Antoinette Elisa

de *Bernadette et Philippe Rossignol*: **Les DANIAUD du Petit-Canal et les DANIAU de la Pointe-à-Pitre in REMOLLON en Guadeloupe** <http://www.ghcaraibe.org/articles/2015-art19.pdf> (p. 4 et 6)

Deux familles de ce patronyme en Guadeloupe, contemporaines mais différentes.

A1 Henry **DANIAUD**

habitant et marchand du Petit-Canal, recensé en septembre 1796 au Petit-Canal à 63 ans, avec M.

Daniaud, 45 ans (sa femme ?), ses filles Henriette 16 ans et Sophie 6 ans et son fils Alexandre 7 ans

o ca 1733 **Marennés en Saintonge**, fils de François et Jeanne LÉVÊQUE (+ /1774)

+ 23 d 24 floréal VII (12 et 13/05/1799) Pointe-à-Pitre ; décédé à l'hôpital ; 55 ans, portier à l'hôpital militaire

x 18/10/1774 Petit-Canal, Marie Jeanne LACROIX, fille légitime de M. Laroche et demoiselle Luce Lacroix (parents non cités au mariage, où est témoin Guillaume Lacroix, mais cités au décès par des commis au greffe)

o ca 1751 Le Moule

+ 28 d 29/09/1817 Pointe-à-Pitre ; 80 ans

A 1.1 Henry DANIAUD

o 1775

+ 02/11/1775 Petit-Canal ; 6 mois

A 1.2 Marie Françoise DANIAUD

o 02/11/1776 b 22/02/1777 Petit Canal ; p François Roujol, habitant de ce quartier ; m Marie Anne Huilliard épouse de M. Pichon

A 1.3 Henriette DANIAUD

o ca 1780 (16 ans en 1796)

(se confond avec la précédente ?)

A 1.4 François Dominique DANIAUD

o 08/10 b 24/11/1785 Petit Canal ; père marchand ; p Dominique Gauduchon dit La Rochelle fils ; m Anne Bourgellas épouse de Jacques Ollière

+ 05 (+) 06/09/1788 Petit Canal ; environ 3 ans

A 1.5 Marie Alexandre DANIAUD

praticien à Pointe-à-Pitre en 1814 ; domicilié en Gosier en 1838 avec sa seconde épouse, parents adoptifs du fils naturel de Marie Louise Rémollon

o 04/05 b 19/10/1788 Petit-Canal ; p Alexandre Nicolas Lemercier Beausoleil de Vertille, écuyer, habitant de cette paroisse ; m demoiselle Marie Adélaïde Nadau Dutreil

+ 1858/

dans les signatures de 1814, Sophie DANIAUD

ax 25/05/1814 Pointe-à-Pitre, Pauline Claire BREVET, fille de + François et + Félicité DAUBE

ax Joseph DAUMAS

d'où un enfant

bx 27/11/1838 Le Gosier, Marie Francillette RÉMOLLON, habitante propriétaire aux Abymes, fille de Henri MARTIN (de) REMOLLON et Marie Françoise DEULIARD LETOUT

o 10 vendémiaire II (30/09/1793) d 20/01/1816 Pointe à Pitre par sa mère veuve propriétaire demeurant à la Baye Mahaut

+ 1858/

sans postérité ?

A 1.6 Dieudonné Désiré DANIAUD, jumeau

o 17/03 b 19/06/1791 Petit Canal ; père geollier au bourg ; p messire Paul Gabriel Pinel de Lapalun, écuyer, habitant du quartier ; m Dieudonnée Désirée Charroppin épouse de messire Charles Nicolas Chérot La Salinière, conseiller au conseil souverain

+ 04 (+) 05/02/1794 Petit-Canal ; environ 3 ans

A 1.7 Louise dite Sophie DANIAUD, jumelle

prénomée Louise au baptême et au décès et Sophie au recensement et au mariage de son frère

o 17/03 b 19/06/1791 Petit Canal ; p messire Jean Baptiste vicomte de Boubers, écuyer ; m dlle Marie Nadau Dutreil

+ 04 d 09/08/1822 Pointe-à-Pitre ; Louise, 31 ans

B 1 Pierre DANIAU

chef du génie militaire du gouverneur d'Arbaud (gouverneur de 1775 à 1782) : projet d'alimentation de Pointe-à-Pitre en eau potable (cf. GHC 123, février 2000, p. 2767)

le 02/10/1787 embarque au Havre pour Fort-Royal : dit âgé de 28 ans, né à Paris, fils de Pierre, et + Marie Varet ; en 1792-94, entrepreneur et arpenteur chargé du génie à Pointe-à-Pitre (La ville aux îles p. 766, 798) ; capitaine au génie, ingénieur en chef à la Guadeloupe au mariage ; chef du génie à Pointe-à-Pitre au recensement de septembre 1796, 37 ans, avec son épouse 25 ans, Sophie leur fille 5 ans, Daniau leur fils 3 ans et Daniau cadet 14 jours ; chef de bataillon commandant du génie il fait une expédition à la Soufrière après une éruption en 1797-1798 (cf. GHC 149, juin 2002, p. 3550) ; dit ingénieur en chef de la Guadeloupe en 1820 et lieutenant colonel du génie en 1826

o 1759 **Paris** (28 ans en 1787 ; 35 ans au mariage : fils de Pierre, ancien officier d'infanterie résident à Paris, et + Marie YVORET (au mariage) ou PORET (au décès de son fils)

+ 22 fructidor d 5^e jour complémentaire IX (09 et 22/09/1801) Pointe-à-Pitre ; chef du génie, âgé de 42 ans, décédé dans la maison Lenoir Carlan révolue à la République, sise rue de la Victoire

témoins au mariage : Mathieu Pélardy, 42 ans, général de division, commandant de la force armée ; Antoine Luc Marsan, 40 ans, officier d'administration ; Louis François Germain Paquenesse 36 ans contrôleur de la marine, et Jean Robert Lesage 25 ans ingénieur ; « observant que le mariage n'a pu se conclure le 21 floréal dernier, ainsi que l'annonce en a été faite le portait, attendu l'absence dudit citoyen Daniau de la cité et son séjour alors à la Basse Terre »

x 21 prairial III (09/06/1795) Port de la Liberté, Marie Anne MARTIN, fille de François et Catherine BRUNET, résidents en cette cité

o ca 1770 (24 ans au mariage, 43 au décès)

+ 16/11/1813 Pointe à Pitre, maison Gallois et Lesage rue des Jardins ; 43 ans, veuve en 1^{ères} noces de Louis Tabarin et en secondes de Pierre Daniau dont elle a plusieurs enfants ; déclaré par François Arnaudet, commerçant, et Pierre Macresse, tourneur

ax TABARIN

B 1.1 Sophie (ou fille du premier mariage de Marie Anne MARTIN ?)

o ca 1791

B 1.2 Pierre Luc DANIAU

o 1^{er} pluviôse II (20/01/1794) d 27 thermidor III (14/08/1795) Port de la Liberté ; déclaré après le mariage des parents ; le père capitaine du génie, présent à la déclaration de naissance

B 1.3 Charles DANIAU

o 20 floréal VI (09/05/1798) Pointe à Pitre d 17 prairial XII (06/06/1804) par sa mère veuve

+ 02/07/1826 île de la Désirade au camp des malades (lépreux) d 26/07/1826 Pointe-à-Pitre, 28 ans

B 1.3 Angélique Robertine dite Émélie DANIAU

o 17 thermidor IX (05/08/1801) Pointe-à-Pitre maison dame veuve Carlan d 17 prairial XII (06/06/1804) Pointe à Pitre par sa mère veuve (elle est née un mois avant le décès de son père)

consentement de son tuteur Pierre Coustère, propriétaire à Pointe à Pitre

x 14/02/1820 Pointe-à-Pitre, Joseph CÉNARIEUX LAFON, instituteur à Pointe-à-Pitre, fils de + Jean-Claude (+ 08/09/1812 Baie-Mahault) et + Jeanne DAVID (+ 16 pluviôse X 05/02/1802 Bordeaux)

o ca 1796 Bordeaux (23 ans au mariage)

de *Jean-Michel André* : **MIGNOT de VAUCONNU**, in **Habitants de la Grenade à Toulouse**

<http://www.ghcaraibe.org/articles/2015-art03.pdf>

Dans le rôle de « La Basseterre », navire appartenant aux srs Gauvain et fils, capitaine Cuisso, armé au Havre pour aller en Martinique et en Guadeloupe le 28/01/1778 et naufragé au retour à l'entrée de Port-Louis au pied de la citadelle le 17/09/1778. [SHD Lorient 2P 47-II.17 Rôle d'équipage], je trouve un complément à votre article de 2015 sur les « Habitants de la Grenade à Toulouse ». Il s'agit, selon le rôle, du passage de Paul MIGNOT de VOCONNU, 50 ans, ancien capitaine de cavalerie, fils de Paul et Marie Jeanne Gost, embarqué au Havre et débarqué à Saint-Pierre Martinique le 12/03/1778. Il voyage avec Philibert, 22 ans, mulâtre de la Grenade, son domestique.

Je signale aussi, ce qui n'est peut-être pas le fruit du hasard, un André LACOMBE, fils de feu Guillaume et Claudine Devaux, négociant de Toulouse, « connu des srs Bellot et Henry » qui voyage sur le même bateau et débarque à la même date.

de *Bernadette et Philippe Rossignol* : **DUTOUR**, la belle-famille d'**Antoine FUËT**, « **Capitaine Moëde** » (p. 1108 et NS 2)

C'est la famille d'un perruquier passé à la Guadeloupe avec sa femme et leur fille aînée vers 1770.

1 Jean ou Jean Baptiste DUTOUR

perruquier en 1776 ; géreur de la Grande Auberge appelée aussi académie Gillet ou hôtel de la Marine à Basse Terre, d'abord jusqu'en 1779 avec Gillet puis seul après sa mort puis vers 1790 associé avec son gendre Céaux (La ville aux îles p. 603-604 et 854) ; condamné avec Duval par Victor Hugues pour filouterie

aux cartes à 38 843 livres d'amende (Lacour, Histoire de la Guadeloupe, II p. 427-28) ; le 18/03/1803, passeport à Bordeaux pour aller à la Guadeloupe ; il a 52 ans et il est natif d'Eymoutiers en Haute-Vienne (relevé par *Philippe Gautret*)

o ca 1742/1751 Eymoutiers près Limoges(Haute Vienne, 87), fils de NN (marge) et Marie SIVERGNIAC (parents cités au décès)

+ 21 d 22/04/1812 Pointe-à-Pitre ; 70 ans

ax (Bordeaux ?) /1774 Marie MICHEAU (ou MICHAU, MICHAUX, MICHAUD)

o ca1752

+ 19 prairial d 8 messidor IX (08 d 27/06/1801) Basse-Terre Saint-François ; 48 ans, décédée chez elle à la rivière des Pères

Nota : au recensement de l'an V à Basse Terre bourg « Dutour, son fils, sa fille, son autre fils, son autre fille » ! Les deux premiers enfants entre 14 et 21 ans, les deux suivants moins de 14 ans ; il doit s'agir de Marie Madeleine aînée peut-être veuve et Antoine, Marie Madeleine future épouse Fuet et Guillaume.

bx /1804 Marie LASMOLLE (mariage en France ? cf. passeport 1803)

+ 1825/ (alors à Pointe à Pitre, veuve) ou 1843/ (veuve Dutour, marchande à Pointe-à-Pitre dans l'almanach de 1843)

1a.1 Marie Madeleine DUTOUR

o Bordeaux, Saint André, mineure au mariage

x 10/05/1790 Basse-Terre Saint-François, Léonard **CÉAUX**, fils de Julien et Marie SOUBRADE

o Saint-Priest de Gimel, diocèse de Limoges (Corrèze, 19)

1a.2 Antoine DUTOUR

en l'an V, volontaire dans la compagnie des chasseurs du 4^e bataillon

o ca 1772 Basse-Terre (cité au mariage)

x 16 ventôse V (06/03/1797) Basse-Terre Saint-François, Anne ROUSSEAU, fille d'Antoine, habitant de la Rivière des Pères, et Anne ANGERON

o ca 1777 Basse-Terre Saint-François

d'où au moins

1a.2.1 Antoinette Madeleine DUTOUR

o 15/05/1799 d 6 pluviôse VIII (26/01/1800) Basse-Terre Saint-François ; déclaré par le père, chapelier, accompagné du citoyen Antoine Fuet, négociant au Port de la Liberté, 33 ans, et de la citoyenne Marie Madeleine Dutour épouse du citoyen Céau, 29 ans (parrain et marraine ?)

1a.2.2 Marie Hélène Élisabeth DUTOUR

o 10 prairial IX (30/05/1801) d 15 floréal X (05/05/1802) Basse-Terre Saint-François ; déclaré par le père accompagné de Bernard Lobis et Marguerite Loranger (parrain et marraine ?)

1a.3 Anne DUTOUR

o ca 1774

+ 26/03/1784 Basse-Terre Saint-François ; 10 ans

1a.4 Marie Laurent DUTOUR

o 27/04 b 15/08/1776 Basse-Terre Saint-François ; p André Laurens Pallier, négociant au bourg ; m Luce Druault

+ 08/07/1777 Basse-Terre Saint-François, 11 mois

1a.5 Étienne DUTOUR

o 02 b 12/05/1778 Basse-Terre Saint-François ; p Étienne Oraison, négociant ; m Marie Charlotte Madeleine Oraison épouse de M. Dandré

+ 03/10/1780 Basse-Terre Saint-François ; 2 ans

1a.6 Joseph DUTOUR

o 12/08 b 09/09/1781 Basse-Terre Saint-François ; p Joseph Manset ; m Claire Dufaux

+ 21/11/1781 Basse-Terre Saint-François ; 1 mois 1/2

1a.7 Marie Madeleine DUTOUR

o 13 b 26/09/1782 Basse-Terre Saint-François ; p Mathurin Latour ; m Marie Madeleine Dutour, sœur + 1813/

Cm 12 prairial VIII (01/06/1800) Me Dupuch (NS 02) ; la future possède 33 000 francs en argent comptant de son travail dans un commerce de marchandises

ax 13 prairial VIII (02/06/1800) Basse-Terre Saint-François, Antoine **FUËT**, négociant au Port de la Liberté, fils de Jean, maître serrurier, et Madeleine CAYLA

b 22/01/1759 Narbonne (Saint-Paul) ; p Antoine Guy, boulanger, oncle par alliance ; m Anne Lautier épouse de Louis Fuët, maître serrurier, tante par alliance (Antoine Fuet, corsaire d'Empire, par le docteur André Nègre)

disparu en mer avec son corsaire L'Insolente

+ 1807 d 01/01/1813 Pointe-à-Pitre ; déclaration à la demande de sa veuve le 24/12/1812

bx 23/02/1813 Pointe-à-Pitre, Nicolas **JOUMARD**, négociant, fils de + Jacques et Marie Madeleine MORLANT

o Bayonne (Basses-Pyrénées, 64)

+ ? 25 d 26/12/1824 Pointe à Pitre : Jean Raimond (sic) Joumard, négociant, 58 ans, né à Bayonne de Jacques et Marie Madeleine Morlant ; quai de la Boucherie 4 (o 12 b 13/06/1767 Bayonne ! Laurent Malric, lama sur Geneanet)

1a.8 Guillaume DUTOUR

o 28/03 b 09/04/1788 Basse-Terre Saint-François ; p Guillaume Dufaux ; m Marie Dutour

1b.1 Émile DUTOUR

o 7 messidor XI (26/06/1803) Basse Terre, Rivière des Pères, d 3 fructidor XII (21/08/1804) Pointe-à-Pitre ; déclaré par son père Jean Dutour, marchand à Pointe-à-Pitre, accompagné de Jean Baptiste Fouquet, négociant, parrain (sic) ; tous signent y compris la mère et « Marie Dutour Fuet » sa sœur qui doit être la marraine

1b.2 enfant anonyme

+ 02/11/1836 Pointe-à-Pitre ; âgé de 32 jours

1b.3 Marie Julie DUTOUR

o ca 1807 (18 ans au mariage)

x 24/01/1825 Pointe à Pitre, Jean Joseph René **BONNETERRE BALLE**T, praticien, fils de + Jean Joseph et Marguerite Marie Jeanne DELATOUR sa veuve

o ca 1802

+ 1868/ (GHC 137, mai 2001, p. 3177)

d'Alain Couppé de Lahongrais : **La famille MATIGNON en Guadeloupe** (GHC 130, novembre 2009, p. 6124-6133)

A la page 6133, vous écrivez que, sauf erreur, il ne reste que deux couples pour transmettre le nom. J'en ai un troisième dans mes papiers, 10^{ème} enfant du couple MATIGNON x BOURGEOIS :

10 Louis Bienvenu MATIGNON

o 14 d 24/09/1833 Le Moule, né sur l'habitation des parents aux Grands-Fonds (vue 50)

x 11/02/1862 Le Moule (vue 79) Marie COUPPÉ de KERLOURY, fille de Jean Michel Guillaume et d'Adélaïde RAMADE

o 07/04/1840 Le Moule

d'Alain Couppé de Lahongrais : **Les CHÉREST de Guadeloupe** (p. 3418, 971-972)

A la page 972 du numéro 56 (GHC 1994) sont cités 1 fils et 2 filles d'Omer CHÉREST et Marie COUPPÉ de KVENNOU

A la page 3418 du n°145 (GHC 2002), vous écrivez que Marie Augustine Amélie, veuve du comte de FOUGÈRES, épouse en secondes noces un ROULLET DEGAZON.

En réalité il y a trois sœurs CHÉREST :

- Marie Amélie Élaïza dite Eloïse 1847-1889 x POITEVIN de VEYRIÈRE (p. 972)

- Marie Lucie Amélie Zélie Philippine

o 17/12/1849 Le Gosier (vue 41)

x 10/02/1872 Le Moule (mariages vue 5) Marie Raoul François Xavier de FOUGÈRES

- Marie Augustine Amélie

o 22/02/1852 Sainte-Anne (vue 15)

x 08/09/1868 Le Moule (mariages vue 18) Marie Anne Joseph Élie René ROULLET DÉGAZON.

de Yves Drolet : **Le mariage de la demoiselle FLEURY avec le vicomte de CHOISEUL MEUSE** (p. 558-559 et 5171)

Des ouvrages anciens en ligne mentionnent ce couple et le destin de Geneviève FLEURY de LA GORGENDIÈRE :

Dans « Histoire de Neuilly, près Paris (Seine) et de ses châteaux », par M. l'abbé Bellanger (1855), sont énumérés les mariages « *des familles les plus connues de la monarchie dans la modeste église de Villiers* » de Neuilly, au XVIII^e siècle dont, en 1772, « *dans la chapelle des Ternes, le même jour, du vicomte de Choiseul-Meuse avec Gabrielle [sic] de Fleury et du comte de Vaudreuil avec Pauline de Ségur* » (p. 124-125).

Dans « Panthéon canadien », par Bibaud jeune (Montréal 1858), figure une généalogie Fleury avec ces renseignements : « *Ignace Fleury de la Gorgendière, qui épousa demoiselle Prost et mourut vers 1753. Sa fille Marie Élisabeth Geneviève épousa le 13 mars 1772 le vicomte de Choiseul, émigra durant la révolution et mourut à Brennan, ville libre de la basse Saxe [Bremen, Brême], le 21 février 1797. Le 31 décembre 1796 elle avait fait son testament par lequel elle léguait les deux cinquièmes de ses biens en Amérique, et à Saint-Domingue particulièrement, à ses cousins germains du Canada.* » (p. 95)

de *Bernadette et Philippe Rossignol* : « **René MARAN, d'origine guyanaise...** », à Bordeaux
<http://www.ghcaraibe.org/articles/2016-art23.pdf>

Nous relevons dans le bulletin 115 des AGB (voir rubrique « En feuilletant bulletins et revues ») que René MARAN a effectivement fait ses études à Bordeaux (article GHC p. 2/7) dès l'âge de 7 ans, quand ses parents sont partis pour le Gabon, en pension au lycée de Talence puis à Michel de Montaigne à Bordeaux où il rencontra Félix Éboué.

de *Bernadette et Philippe Rossignol* : **Jean-Baptiste OLLIVIER**, in **Famille ROOLS de GOURSOLAS** (p. 3810)

A son mariage le 11/04/1815 au Fort-Royal avec Guy de GOURSOLAS de LAUBIÈRE, Henriette OLLIVIER était dite fille de + messire Jean Baptiste Ollivier (+ île St-Thomas **02/11/1804**), écuyer, ancien conseiller au conseil souverain de l'île de la Grenade où il était habitant, et Marie Anne Joséphine LE ROY.

Une procuration du 29 brumaire an XI, 20/11/1804, par Me Catala à Saint-Pierre donnait ces date et lieu de décès de son père :

Monsieur Rémy François LE ROI, habitant du Fort-Saint-Pierre, subrogé-tuteur de demoiselle Henriette Françoise Jeanne Joseph OLIVIER et de demoiselle Remi Françoise Jeanne Joséphine OLIVIER, ses nièces (conseil de famille la veille), filles de feu le sieur Jean Baptiste Olivier et de dame Joséphine Le Roi actuellement sa veuve, héritières de leur père avec les deux enfants existants qu'il a eus de son premier mariage avec feu dame Marie Françoise MARUCHEAU, établit une procuration en blanc pour le représenter à l'inventaire des biens délaissés par le défunt en l'île Saint-Thomas où il est décédé **le 1^{er} novembre** mois courant, « vieux style » et dans tous actes nécessaires, et en particulier soutenir les droits de deux mineures, soit pour raison de la somme de 12 048 livres qui leur est due (Me Catala 18/10/1803), soit pour le fonds du douaire préfix de 50 000 livres par lui constitué dans son contrat de mariage à la dite dame veuve pour revenir aux mineures au décès de leur mère.

de *Pierre Baudrier* : **Le fils du général GOBERT** in **Les familles Pézier et Gobert (Martinique, Guadeloupe et Marie-Galante)** (p. 346-347)

Napoléon GOBERT, décoré de Juillet, républicain exalté, fils unique du général Gobert.

Il fit des études de droit. Confondant le père et le fils, L'Ami de la Religion en fera un ancien élève de l'École polytechnique. Il participa aux journées de Juillet. Richissime à la mort de sa mère, il fit construire un monument à son père au Père-Lachaise. Il entreprit un voyage en Égypte, rédigeant un testament à Vitry en avril et mai 1833. Il déshéritait sa famille, trop confite en dévotion à son goût, et faisait des legs à ses fermiers, à l'Académie française et à l'Académie des Inscriptions. Un bain dans le Nil lui fut fatal et il mourut au Caire le 5 octobre 1833. La famille attaqua le testament en justice mais fut déboutée.

SOURCE : L'Ami de la Religion, jeudi 23 avril 1835, n° 2454, pp. 719-720.

NDLR

Voir aussi p. 2161 (1998) : Prix Gobert.

RÉPONSES

Avis important :

Nous publions les réponses à d'anciennes questions mais il n'y aura plus de questions nouvelles.

Utilisez la Liste : <http://listes.u-picardie.fr/www/info/ghcaraibe>.

Si certains échanges de la Liste nous semblent d'intérêt général, nous les reprendrons, en les mettant en forme et en complétant si nécessaire, dans le bulletin trimestriel

00-166 SICARD et de VALOIS (St-Domingue, 18^e)

(p. 4293, 3047, 3046, 3024)

Ma tradition familiale est qu'un Alexandre Sicard (peut-être Jacques Sicard était Jacques Alexandre Sicard ?) épousa Marguerite de Valois en Jamaïque. Leur fils aîné a été nommé Alexandre de Valois Sicard. Un tableau de la famille de Valois - Sicard a été fait par un peintre français itinérant nommé Bacquie. Il y a deux autres peintures réalisées par cet artiste à l'Institut de la Jamaïque. La peinture de la famille de Valois - Sicard est en possession d'un membre de la famille. Le tableau comprend Alexandre Sicard, sa femme Marguerite de Valois, leur fils aîné, Alexandre de Valois Sicard, une fille qui a épousé un M. Curtis. Elle était connue pour nous comme « tante Curtis ». Elle est enterrée dans le cimetière de l'Église d'Angleterre à Moneague, St Ann, Jamaïque. Un jeune fils, nommé Jacques, a été peint après les autres. Il a été encorné à mort par un taureau furieux qu'il appâtageait au château de York. Il y a 4 autres enfants de la peinture.

Alexandre de Valois Sicard a épousé une Anglaise (Olive Robinson) et ils ont eu une fille, Eliza Marguerite Sicard. Eliza a épousé un pasteur baptiste à la Jamaïque, Patrick O'Meally. Ils ont eu 13 enfants: Eva Eliza,

Louis Valois, Herbert Melville Lionell, Lillian Veronica, Patrick Theodore Norman, Louise Ethel, Ellen Jane, Eugenie Alexandria, Edith Huberta, Martha Leonora et son double Mary Theodora, George William et Hepsibah C.

Eva Eliza O'Meally épousé mon grand-père - Thomas Robert Bent Vermont.

H. Vermont

02-15 GERCY (St-Domingue ? Bordeaux, 18^e-19^e)

(p. 6136, 3911, 3884-3885, 3549, 3488, 3453, 3426)

Le questionnaire demande des précisions sur une certaine « Agnès Sideney de Gercy », qui serait une fille de Jacques Philippe de Gercy. Cette Agnès est un faux nom utilisé par Angélique Madeleine de Gercy, épouse du comte Louis de Gobineau et donc mère du célèbre écrivain et théoricien de l'inégalité des races. Madeleine de Gercy était une aventurière, coupable de nombreuses escroqueries pour lesquelles elle a effectué plusieurs longues peines de prison, commises sous plusieurs fausses identités. On connaissait l'existence de Suzanne, la fille adultérine qu'elle a eue de Charles de La Coindière, qui n'est autre que l'Agnès Camille dont le questionnaire fournit l'acte de baptême. L'adresse figurant sur l'acte de baptême mentionné (22, rue Saint-Gilles) est celle qu'utilisait Mme de Gercy à cette époque.

Sur la vie aventureuse de Madeleine de Gercy, ses condamnations, ses faux noms, ses relations avec Charles de La Coindière dès 1827, son adresse rue Saint-Gilles, je vous renvoie à l'article de Marie-Louise Concasty « Quand Maxime Du Camp ne mentait pas », Etudes gobiniennes, 1968-1969, p. 137-168 où figurent toutes les informations souhaitables.

L. Perez

NDLR

Dans la série F/12 (secours aux colons réfugiés) deux dossiers (F/12/2803, non consultés) sur lesquels le précieux répertoire en ligne par *Christiane Demeulenaere-Douyère* donne les informations suivantes (les prénoms sont les mêmes que ceux de l'Indemnité, donnés par *Pierre Bardin* dans sa réponse p. 3453 et donc les prénoms officiels) :

- GERCY Anne Louise Madeleine épouse GOBINEAU, née 25/04/1791 ;
- GERCY Madeleine Angélique Sidney, née le 13/04/1793 à Bordeaux, décédée le 30/06/1843 à Orléans.

Vérification faite sur le registre d'état civil en ligne des archives municipales d'Orléans, la seconde est morte le 13/06/1843 en son domicile rue Saint-Éloi, âgée de 50 ans, célibataire.

02-110 HART en Guadeloupe (18^e-19^e)

(p. 5112-5113-5114, 3613, 3583)

Synthèse d'échanges sur la liste GHC :

Rappel : Moses HART fut maire de Pointe-à-Pitre de 1838 à 1841.

Vente reçue chez Me Anatole Leger notaire à la Pointe-à-Pitre [il sera à son tour maire de 1859 à 1861 : <http://www.ville-pointeapitre.fr/les-maires-de-la-ville>], le 11/11/1841, enregistrée le jour suivant aux hypothèques sous le n°40, par le Sieur Saint-Auril LACOUR, négociant à la Pointe-à-Pitre, à Monsieur Moses HART, négociant demeurant au même lieu, d'un terrain et maison en cette ville rue de la Martinique et de Brissac pour 15 000 francs, etc. *Ste-C. Lacour*

Le mariage d'Émile HART, un des deux fils de Moses HART et Cécile VAILLANT, avec Louise Augustine COUTURIÉ (voir la généalogie p. 5113) est du 08/02/1848 à Pointe à Pitre : il est dit âgé de 39 ans, négociant, fils naturel de + demoiselle Cécile Vaillant et reconnu de + sieur Moses Hart, ancien négociant et maire de cette ville. Les actes de naissance et de reconnaissance et de décès de ses père et mère sont cités. Il est mort à Paris le 08/07/1856.

Louise Augustine COUTURIÉ, née à Pointe-à-Pitre le 15/04/1829, s'est remariée le 29/08/1868 à Orléans, après contrat de mariage chez Me Bordes, avec Claude Charles DE LILLE LOTURE, conseiller à la cour impériale d'Orléans, chevalier de la Légion d'honneur, veuf de Marie Sophie CLAUSSE, fils de + Louis Charles Claire Martin et + Marie Joséphine Marguerite BERLE et né à Saint-Pierre du Mouillage le 19/09/1814 (déclaré le 25/10) ; parents décédés à Saint-Pierre et première épouse à Orléans. Les témoins de la mariée sont ses frères, demeurant à Paris, Charles Marie Adrien Couturié, secrétaire général de la Compagnie des chemins de fer du Médoc, 48 ans, et Vincent Louis Alexandre Couturié, ingénieur civil, 34 ans. Leur père, Pierre Louis Couturié, est décédé à Alger le 04/09/1834 et leur mère, Clotilde Alexandrine Honorine Giraud, à la Pointe-à-Pitre le 27/01/1853. *D. Quénéhervé*

Le frère aîné d'Émile, Jules, est mort au Havre le 18/09/1864. L'un des déclarants est son demi-frère Auguste Fernando Hart, fils de Clémentine Louise COROT.

Les deux fils de Clémentine Louise COROT sont décédés à Paris 8^e à 24 heures d'intervalle :

- Louis César Arthur HART le 08/12/1896 ;
- Auguste Fernando HART le 09/12/1896.

La tombe de la famille Hart est dans la 23^e division du cimetière de Montmartre (en bordure, côté avenue Samson, face à la division 24).

En dehors de Moïses Hart (+ à Paris 11 avril 1843), les autres noms sont difficiles à déchiffrer. On peut toutefois lire :

E. (Emile?) HART 3/7/1856

JULES 18/9/1864 (sans autre nom)

ANTONIA CLEMENTINE HART, épouse St.-Cyr HOTESSION 2/7/1860

Louise Clémentine COROT Vve de Moïses HART 9 7bre 1881. *B. Kissoun*

Par ailleurs le 22 mai 1823 à Pointe à Pitre sont déclarés deux enfants de la même mère, Marie Elizabeth, âgée de 35 ans, femme de couleur, libre, veuve. Ces deux enfants se prénomment Isaure, née le 4 avril 1820 et Jules né le 31 octobre 1821. Ils sont nés tous les deux quai Bourbon dans la demeure du Dr Darbousier. Les deux témoins de la déclaration sont messieurs Henri Hans et Moses Hart. Or Isaure a épousé Pierre Seilhean en 1838 à Bordeaux et Moses Hart à cette occasion avait veillé à ce qu'une dot conséquente lui soit versée par le biais de la famille Caprais Damblat qui hébergeait alors la jeune femme (voir GHC p. 5114).

Isaure et Jules pourraient-ils être eux aussi enfants, mais non reconnus, de Moses HART, nés entre ceux de Cécile VAILLANT (nés en 1807 et 1809) et ceux du mariage avec Clémentine Louise COROT (nés en 1824, 1827 et 1830) ?

D. Seilhean

05-18 FRESSINET, BELLANGER DES BOULLETS (St-Domingue, 18^e-19^e)

(NS10 et p. 5397, 5370(07-56), 5362, 4937, 4843, 4605, 4543, 4515-4516, 4482, 4450-4452)

Le 20/12/1826 Mme Marie Geneviève Eugénie BELLANGER DES BOULLETS veuve de Pierre PANISSE, maréchal des camps et armées du roi, chevalier de Saint Louis et de la Légion d'honneur, demeurant à Paris rue Neuve des Capucins n° 3, agissant

- à cause de la communauté de biens entre elle et son mari (Cm Me Loreilhe Port au Prince département de l'Artibonite partie de l'Ouest de l'isle de St Domingue, 27 fructidor X) ;

- comme créancière de la succession de son mari pour raison de ses reprises matrimoniales ;

- comme tutrice naturelle de leurs deux enfants mineurs, Louise Claudine Eugénie Delphine Philogon Panisse (o Santo Domingo, 18 mai 1807) et François Panisse (né à bord du navire américain Francis le 21/12/1809), seuls héritiers chacun pour moitié de leur père

et en présence de Louis Gabriel BUCHEY, ancien propriétaire à Saint-Domingue demeurant à Paris, subrogé tuteur des mineurs, nommé par le conseil de famille du 20 du même mois,

fait faire l'inventaire après décès des biens de son défunt mari dans un appartement au second de la maison rue Neuve des Capucins n° 3, loué par Mme la baronne FRESSINET chez qui son mari était reçu et où il est mort le 25/11/1826.

La présentation des objets est faite par Marie Adélaïde Philorge BELLANGER DES BOULLETS veuve de Mr le baron Philibert FRESSINET, lieutenant général, demeurant dans la même maison.

Les objets ne sont qu'un peu de linge et les papiers, en commençant par

- le Cm analysé (la dot de l'épouse était un trousseau estimé 5 000 livres, une rente de 15 milliers de sucre à prendre sur tous les biens de ses parents à Saint-Domingue ; la valeur de 100 000 francs argent de la colonie à prendre en terre sur les mêmes biens dans la partie de l'Ouest à elle échus comme héritière pour moitié de la succession d'Antoine Bellanger son père ;

- l'acte de mariage le 1^{er} jour complémentaire X (18/09/1802) au Port Républicain [Port au Prince] de l'Artibonite ;

- les actes de baptême et naissance des mineurs Panisse ; l'acte de naissance de feu Panisse né le 12/03/1762 à Fréjus, Var.

AN MC/ET/XIX/976 (numérisé et indexé par Familles parisiennes)

M. Bocq-Picard

04-130 BOUCHET et LABAT MESTAYÉ (Martinique ? USA, 18^e-19^e)

(NS 22 et p. 4389)

Merci pour la réponse en NDLR. J'ai publié en 1992 la biographie d'Adolphe Zeni. En 1825-1828, il était en mission en **Guyane**. Sa sépulture existe à Guérigny (Nièvre) où il a été directeur des Forges de la Marine.

F. Trepardoux

05-48 Mme de LA MARDELLE (Martinique, Paris, 19^e)

(p. 4630-31, 4574)

Dans les années 10 du 19^{ème} siècle, alors qu'elle était vendeuse dans un magasin de la rue Vivienne, Charlotte Urbine DUTERTRE fut remarquée par un conseiller d'État, Mr DELAMARDELLE.

Ils étaient veufs tous les deux, elle de Joseph Félix Vollée, rue Coquillière n° 26, fils de Félix et de Rose Marguerite Julie Cagnyé, qu'elle avait épousé le 17 décembre 1808. Lui, Pierre Susanne Marie de La Mardelle, 15 rue des Petites-Écuries, fils de Guillaume Pierre et de Marie Burdin, était veuf d'une d'elle Bénard qu'il avait épousée à Sainte-Madeleine le 20 décembre 1810.

Elle ne s'était pas méprise sur ses intentions car il l'épousa à Saint-Roch le 23 septembre 1822. Entre temps elle l'avait accompagné en Martinique en 1820 alors qu'il était chargé d'aligner l'organisation judiciaire de la Martinique sur celle de la métropole. Le 5 février 1820 le gouvernement faisait part à Mr DUVAL de GRENONVILLE, président du Conseil supérieur de la Martinique, de deux ordonnances du 22 novembre 1819, l'une concernant le Conseil supérieur de la Martinique, l'autre établissant un Comité consultatif dans la colonie.

Le comportement de Mr de Lamardelle accrut la contrariété de Mr Duval de Grenonville : le 20 mars 1820 arriva à Saint-Pierre le commissaire de justice annoncé par l'ordonnance du 22 novembre 1819, Mr Delamardelle, ancien procureur général à la Cour royale d'Amiens. Duval de Grenonville était chez M. de Perrinelle, conseiller au Conseil supérieur, lorsque de Lamardelle fit sa première visite, accompagné d'une jeune personne qu'il présenta comme sa nièce. Le père de Lamardelle avait eu de très grandes propriétés à Saint-Domingue que la Révolution lui avait enlevées. Or un Mr Lemoine, qui avait aperçu Charlotte Urbine rue Vivienne, dénonça Mr de Lamardelle à Mr Duval de Grenonville. Mais finalement, alors que l'escapade de l'oncle et de la nièce se termina

par un mariage à leur retour en métropole, Duval de Grenonville, lui, eut la surprise de voir son épouse quitter le domicile conjugal.

Delamardelle bénéficiera d'une pension de 3750 francs, son héritage fut disputé, il donna lieu à un factum qui détaillera et complétera notre généalogie :

Mémoire pour

1° M. le baron Frédéric Delamardelle ; 2° M. Potier de La Berthelière, son conseil judiciaire, appelants ;
contre 1° M. Charles Vollée ; Mme Bariller de La Chevalerie ([née Léonie Vollée], ses frères et sœurs utérins ;
2° Mme la baronne Delamardelle [Charlotte-Urbine Dutertre, Vve Joseph-Félix Vollée, puis Vve Pierre
Suzanne Marie], sa mère, intimés.

- [Paris,] impr. A. Guyot et Scribe : [1859].- 95 p., tabl. dépl. Notes : Cour impériale de Paris. 1^{ère} Chambre
Procès en appel d'un jugement rendu par la 1^{ère} Chambre du Tribunal civil de première instance de la Seine
du 28 juillet 1858.

1° demande en nullité des libéralités faites par le baron Delamardelle père aux enfants du premier lit de son
épouse ;

2° demande en rectifications par Frédéric Delamardelle pour omissions et doubles emplois des comptes de sa
mère et tutrice, durant sa tutelle et après sa majorité.

P. Baudrier

[Lire un autre bulletin](#)

[Page d'accueil](#)